

CORRECTIONAL SERVICE CANADA

CHANGING LIVES. PROTECTING CANADIANS.



RAPPORT DE RECHERCHE

Évaluation des délinquantes : Les variables sexospécifiques peuvent-elles améliorer la prédiction du risque?

2018 N° R-413

This report is also available in English. Should a copy be required, it can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Le présent rapport est également disponible en anglais. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

**Évaluation des délinquantes : Les variables sexospécifiques peuvent-elles améliorer la
prédiction du risque?**

Dena Derkzen

Kaitlyn Wardrop

et

Kayla Wanamaker

Service correctionnel du Canada

Février 2019

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les représentants du Secteur des délinquantes de leur contribution à la conception de la méthode et de leur rétroaction sur les premiers résultats. Nous tenons aussi à remercier Chelsea DeMoor qui nous a aidés à trouver les documents pertinents et Terri Scott qui nous a conseillés en matière de méthodologie et de codage interévaluateurs des dossiers du Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Nous tenons également à exprimer notre gratitude à Jennie Thompson et à Lynn Stewart pour les conseils qu'elles nous ont fournis en matière de rédaction.

Résumé

Mots-clés : *délinquantes, évaluation du risque sexospécifique, création d'une échelle*

Au cours des dernières décennies, les organismes correctionnels ont commencé à reconnaître les différences entre les facteurs qui sont associés aux hommes et aux femmes ayant des démêlés avec le système de justice pénale et leur réponse aux interventions, et ils ont intégré cette information à la mise au point de méthodes de traitement des délinquantes. On envisage de plus en plus l'hypothèse selon laquelle les différences entre les femmes et les hommes sont importantes dans l'évaluation du risque criminel et des besoins, et des universitaires laissent entendre que certains facteurs pourraient être plus importants chez les femmes que chez les hommes (c.-à-d. prépondérants chez les femmes) ou importants seulement pour les femmes (c.-à-d. propres aux femmes).

La présente étude avait pour objet d'examiner la faisabilité d'utiliser le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) du Service correctionnel du Canada (SCC) pour élaborer un outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins. Toutes les délinquantes admises sous responsabilité fédérale en vertu d'un nouveau mandat de dépôt du 28 septembre 2009 au 8 janvier 2017 et mises en liberté dans la collectivité par la suite sont comprises dans la présente étude. Les délinquantes ont été réparties au hasard entre deux groupes, soit un groupe d'élaboration ($n = 646$, 35,3 % de délinquantes autochtones) et un groupe de validation ($n = 620$, 37,9 % de délinquantes autochtones). Un groupe de référence apparié constitué d'hommes ($n = 647$, 36,3 % de délinquants autochtones) a été formé afin d'évaluer l'utilité de l'outil d'évaluation par rapport au sexe.

Nous avons examiné le SGD du SCC afin de dégager les variables sans distinction de sexe (c.-à-d. ayant la même valeur prédictive pour les hommes et les femmes) et sexospécifiques (c.-à-d. ayant une plus grande valeur prédictive pour les femmes que pour les hommes) à prendre en compte dans l'élaboration d'un outil d'évaluation sexospécifique. Nous avons ensuite utilisé une combinaison de statistiques descriptives, d'analyses de régression et d'analyses en composantes principales pour élaborer l'outil d'évaluation sexospécifique. Le mesure obtenue comprenait 22 éléments répartis dans les neuf domaines suivants : 1) les antécédents criminels, 2) la consommation abusive de drogue et l'instabilité du logement, 3) une personnalité antisociale, 4) l'emploi, 5) la consommation excessive d'alcool; 6) les expériences difficiles dans l'enfance, 7) les infractions avec violence et relatives aux armes, 8) le soutien et les ressources, 9) les incidents et les chefs d'accusation.

Les résultats montrent que chaque élément faisant l'objet de la présente évaluation ainsi que la cote globale de risque et de besoin permettent significativement de prévoir le renvoi en détention dans un établissement fédéral chez les femmes. Cependant, l'exactitude prédictive s'est révélée comparable chez les hommes. Les cotes établies par l'outil d'évaluation sexospécifique ont également permis de mieux prévoir le renvoi en détention dans un établissement fédéral quand elles étaient ajoutées aux outils en place du SCC (Évaluation des facteurs statiques, Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé et Indice du risque criminel) que des recherches antérieures ont trouvé fiables et valides pour les délinquantes (Brown et Motiuk,

2005; Helmus et Forrester, 2014; Motiuk et Vuong, 2018; Stewart et coll., 2017).

Dans l'ensemble, la présente recherche attire l'attention sur l'approche complémentaire, et non concurrente, des facteurs associés au risque et aux besoins sans distinction de sexe et sexospécifiques. Les résultats indiquent que l'adoption d'une approche globale d'évaluation des délinquants a permis d'obtenir des renseignements utiles dans la prédiction des résultats dans la collectivité et pourrait compléter les outils de gestion des cas existants. Néanmoins, d'autres recherches sont nécessaires pour valider cet outil d'évaluation auprès des femmes autochtones et pour examiner davantage les facteurs considérés hypothétiquement comme étant sexospécifiques.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Liste des tableaux.....	v
Liste des annexes	vi
Introduction.....	1
Méthode	6
Participantés	6
Procédure et sources des données.....	7
Approche analytique	9
Résultats.....	13
Version définitive de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins	13
Validité prédictive de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins	15
Examen de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins en fonction du sexe.....	17
Comparaisons de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins avec les outils d’évaluation utilisés au SCC.....	17
Analyse	20
Incidences	23
Limites et recherches futures	23
Conclusions.....	25

Liste des tableaux

Tableau 1.....	13
<i>Prévalence des cotes globales de risque et de besoin sexospécifiques parmi les échantillons d'élaboration (n = 645) et de validation (n = 620).....</i>	<i>13</i>
Tableau 2.....	14
<i>Prévalence des éléments finaux compris dans l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins parmi les échantillons d'élaboration (n = 645) et de validation (n = 620).....</i>	<i>14</i>
Tableau 3.....	16
<i>Validité prédictive des cotes globales de risque et de besoin sexospécifiques parmi les échantillons d'élaboration (n = 645) et de validation (n = 620).....</i>	<i>16</i>
Tableau 4.....	18
<i>Prévalence des cotes globales de risque et de besoin sexospécifiques comparativement aux outils d'évaluation existants parmi l'échantillon de validation (n = 620).....</i>	<i>18</i>
Tableau 5.....	19
<i>Augmentation de l'exactitude prédictive des outils d'évaluation existants du SCC par l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins.....</i>	<i>19</i>

Liste des annexes

Annexe A : Résultats supplémentaires	32
Annexe B : Méthode d'établissement de l'échelle	43

Introduction

Ce n'est qu'au cours des dernières décennies que les organismes correctionnels ont commencé à examiner, d'un point de vue empirique, les différences relatives à la réinsertion sociale et au risque entre les délinquants et les délinquantes, ainsi qu'à définir et à intégrer des approches sexospécifiques dans l'évaluation et le traitement des délinquantes. L'incitation à apporter ce changement au Canada est venue d'un rapport novateur produit par le Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale, mis sur pied par le Service correctionnel du Canada (SCC) afin d'examiner les pratiques de gestion et les politiques d'orientation relatives aux délinquantes. Le Groupe devait recommander des principes de changement par lesquels le SCC s'est vu confier le mandat « de créer un environnement qui habilite les femmes purgeant une peine fédérale à faire des choix responsables et valables leur permettant de vivre dans la dignité et le respect » (1990, p. 144). Depuis le début des années 1990, le SCC a réalisé d'énormes progrès dans le développement et l'accomplissement de nombreux changements stratégiques et opérationnels en vue d'incarner ces principes de changement. Il a notamment mis en place un modèle complet de programmes correctionnels axés sur les femmes qui tiennent compte des réalités sociales particulières des femmes et ont entre autres objectifs d'aider les femmes à comprendre les conséquences de leur comportement dans différents milieux et sur différentes relations. En outre, le SCC a élaboré et mis en œuvre un programme de formation axé sur les femmes à l'intention du personnel qui travaille dans les établissements pour femmes. Cette formation fournit aux membres du personnel des renseignements sur les besoins particuliers des délinquantes ayant des antécédents communs de traumatisme, d'automutilation et de tentatives de suicide, et leur permet de comprendre ce qui favorise l'autonomisation des femmes (pour obtenir une description détaillée, voir Nolan, Harris et Derkzen, 2017).

Bien que la recherche sur la justice pénale et l'élaboration des programmes aient appris à reconnaître la particularité des femmes par rapport aux hommes, ce n'est que récemment que des recherches ont examiné directement les différences entre les femmes et les hommes, sur le plan de l'évaluation du risque, dans des échantillons de détenus des deux sexes. Par exemple, les outils classiques d'évaluation du risque ont habituellement été mis au point, puis validés, auprès d'échantillons de délinquants de sexe masculin principalement, et ils comprenaient des facteurs permettant de prévoir la commission d'une infraction chez les hommes. Toutefois, au cours des

dernières années, plusieurs outils d'évaluation du risque et de gestion des cas ont été mis au point pour une utilisation auprès des délinquantes, y compris l'Instrument de planification des services pour les femmes (SPIn-W; Orbis Partners, 2006) et l'outil d'évaluation du risque et des besoins des femmes (WRNA; Van Voorhis, Wright, Salisbury et Bauman, 2010). Ces outils d'évaluation sont axés sur des facteurs sans distinction de sexe (c.-à-d. ayant la même efficacité prédictive pour les hommes et les femmes, comme les antécédents criminels et l'emploi) et sur des facteurs considérés comme étant sexospécifiques (c.-à-d. ayant une efficacité prédictive plus grande pour les femmes que pour les hommes, comme la santé mentale et les mauvais traitements subis pendant l'enfance). Dans l'ensemble, la recherche préliminaire a soutenu l'utilisation de ces outils d'évaluation pour prévoir divers résultats dans la collectivité chez les délinquantes (Desmarais et Singh, 2013; Van Voorhis, Bauman et Brushette, 2013). Bien que l'étude soit prometteuse, il faudra réaliser d'autres recherches sur l'évaluation du risque et les délinquantes afin de reproduire les constatations antérieures et de continuer d'examiner les facteurs que l'on croit particulièrement importants pour prévoir le comportement criminel chez les femmes.

Approche sans distinction de sexe

Les organismes correctionnels ont principalement été guidés par les approches du comportement criminel sans distinction de sexe, selon lesquelles l'évaluation et le traitement efficaces des délinquants sont censés expliquer et prévenir la conduite criminelle, peu importe le sexe (p. ex. Andrews et coll., 2012; Bonta et Andrews, 2017). Il importe de souligner que cette approche intègre des recherches qui sont généralement axées sur les hommes et qui soulignent les facteurs permettant de prévoir le comportement criminel des hommes. Cependant, ces recherches omettent souvent d'intégrer un groupe de référence constitué de délinquantes, d'examiner les différences entre les sexes ou les facteurs de risque hypothétiquement prépondérants chez les femmes (c.-à-d. les facteurs de risque qui permettent de prévoir la récidive chez les deux sexes, mais dont la force de l'effet est plus grande chez les femmes) ou les facteurs de risque et de besoins propres aux femmes (c.-à-d. les facteurs de risque particuliers aux femmes qui n'ont aucune valeur prédictive pour les hommes). Les facteurs de risque dont l'efficacité prédictive étayée par des données empiriques est considérée comme la plus grande pour les hommes et les femmes (c.-à-d. permettant le plus de prévoir la récidive) comprennent les antécédents criminels, les attitudes antisociales, les pairs antisociaux, la personnalité antisociale, les difficultés relationnelles (amis, conjoint), les manques sur le plan de l'éducation

ou de l'emploi, les problèmes de toxicomanie et l'utilisation inappropriée du temps de loisirs (les « huit facteurs de risque centraux », Bonta et Andrews, 2017). Même si les données empiriques appuyant la force prédictive de ces facteurs de risque chez les femmes abondent (Andrews et coll., 2012; Brown et Motiuk, 2005; Motiuk et Vuong, 2018; Stewart et coll., 2017), de nouvelles données laissent croire que certains facteurs de risque dont ne tiennent pas compte, actuellement, la plupart des outils d'évaluation du risque pourraient avoir une importance particulière chez les femmes (p. ex. les antécédents de traumatisme, les problèmes de santé mentale; Van Voorhis et coll., 2010).

Approche sexospécifique

Un ensemble d'études universitaires (appelées recherches sexospécifiques) effectuées au cours des 35 dernières années posent comme postulat que les théories classiques sur le comportement criminel ne permettent pas d'expliquer le comportement criminel des femmes étant donné qu'elles sont axées sur les hommes (Belknap, 2015; Blanchette et Brown, 2006; Chesney-Lind et Pasko, 2013; Covington et Bloom, 2006). Les chercheurs soutiennent que les modèles d'évaluation du risque et des besoins existants qui ont été mis au point à partir d'échantillons masculins ne tiennent pas compte des principaux facteurs de risque pertinents chez les délinquantes (Blanchette et Brown, 2006). D'une importance particulière, les modèles d'évaluation sexospécifiques (Rettinger et Andrews, 2010; Stewart, 2011; Van Voorhis et coll., 2010) attirent l'attention sur plusieurs facteurs de risque et de besoins réputés particulièrement prépondérants chez les femmes, notamment le stress lié au rôle de parent, le soutien familial, l'autoefficacité, l'éducation, la sécurité du logement, la colère et l'hostilité, la santé mentale actuelle et les difficultés relationnelles. Cependant, les résultats de ces études sont limités étant donné que les chercheurs ont généralement omis d'intégrer des groupes de référence de sexe masculin et d'examiner les facteurs de risque sans distinction de sexe, en plus des facteurs de risque considérés hypothétiquement d'une importance particulière chez les femmes (Chesney-Lind, 1997; Finkelhor et Baron, 1986; Simkins et Katz, 2002).

Approche sexospécifique

Pour assurer l'adoption d'une approche globale d'évaluation du risque associé aux délinquants, il est important que les chercheurs prennent en compte les facteurs de risque associés aux approches sans distinction de sexe et sexospécifiques. Il est particulièrement nécessaire d'adopter une approche sexospécifique qui intègre la recherche et les connaissances

spécialisées sur les délinquantes aux protocoles d'évaluation du risque, y compris les facteurs de risque sexospécifiques, en combinaison avec les facteurs de risque sans distinction de sexe dont l'efficacité prédictive étayée par des données empiriques est grande (c.-à-d. les huit facteurs centraux; Bonta et Andrews, 2017).

Une récente analyse documentaire réalisée par Brown (2017) fait un résumé des recherches qui étudient l'hypothèse selon laquelle les délinquantes diffèrent des délinquants de sexe masculin sur le plan des facteurs de risque. Au total, Brown a examiné trente articles, dont seize présentaient des comparaisons directes entre les sexes. La recherche démontre, d'une manière générale, que les constructions globales relatives à la *toxicomanie* et aux *problèmes personnels et affectifs* constituent des prédicteurs prépondérants chez les femmes. Pour ce qui est des facteurs sans distinction de sexe, de nombreuses recherches concluent que les domaines de risque et de besoin des *antécédents criminels*, des *pairs criminels*, des *attitudes criminelles*, de *l'emploi*, des *relations matrimoniales et familiales* et du *fonctionnement dans la collectivité* sont des prédicteurs de la récidive, dans la même mesure chez les hommes et chez les femmes. En revanche, très peu d'études montrent qu'il existe des facteurs réellement propres aux hommes ou aux femmes. De plus amples recherches sont nécessaires pour examiner si les domaines de risque sexospécifiques, comme les mauvais traitements, le traumatisme, l'anxiété, la dépression, les difficultés relationnelles, le partenaire criminel, le stress lié au rôle de parent et le logement précaire constituent des facteurs de risque propres à un sexe ou prépondérants chez un des deux sexes, ainsi que l'interaction de ces facteurs de risque chez les délinquantes et les délinquants.

Des chercheurs ont déjà tenté d'établir une échelle des facteurs de risque dynamiques chez les femmes au sein du SCC (Zakaria, Allenby, Derkzen et Jones, 2013). Les éléments retenus dans cette évaluation comprenaient les suivants : au moins cinq condamnations antérieures en tant qu'adulte, la révocation antérieure de la libération conditionnelle, le nombre moyen d'incidents majeurs survenus en établissement par année de la peine en cours, les antécédents d'emploi instable, les introductions par effraction antérieures, les accusations liées à des objets interdits pendant la peine en cours, les infractions de voie de fait antérieures et au moins deux condamnations antérieures en tant que jeunes contrevenantes. Toutefois, cet outil d'évaluation sexospécifique n'a pas pu être validé, étant donné que les variables ayant servi à la mise au point du modèle étaient en grande partie statiques (c.-à-d. non sensibles au changement) et qu'aucun des facteurs sexospécifiques (comme l'estime de soi et la victimisation) ne

contribuait à la validité prédictive de la mesure.

Étude actuelle

Comme la plupart des outils d'évaluation du risque utilisés en milieu correctionnel ont été conçus à partir d'échantillons de délinquants de sexe masculin, il est impératif d'examiner si l'intégration de facteurs réputés sexospécifiques pourrait améliorer l'évaluation du risque et des besoins des délinquantes incarcérées sous responsabilité fédérale par le SCC, en accordant une importance particulière aux facteurs de risque statiques et dynamiques. L'élaboration et la validation d'un outil d'évaluation des risques à partir d'un échantillon de délinquantes peuvent aider à comprendre les facteurs de risque associés aux femmes et pourraient améliorer la capacité de classer et de traiter les délinquantes. L'étude actuelle s'est penchée sur trois questions de recherche principales :

1. Est-il possible d'utiliser les données du SGD du SCC pour élaborer un outil de prédiction du risque sexospécifique?
 - a) Parmi les variables sexospécifiques qui ont été dégagées, lesquelles sont déjà saisies dans le SGD?
 - b) Quelle est la relation entre ces variables et les résultats dans la collectivité obtenus par les délinquantes?
 - c) Ces éléments saisis dans le SGD pourraient-ils être utilisés pour élaborer un outil d'évaluation du risque sexospécifique pour le SCC?
2. Dans quelle mesure la validité prédictive de l'outil sexospécifique se compare-t-elle par sexe?
3. Dans quelle mesure la validité prédictive de l'outil sexospécifique se compare-t-elle à celle des outils d'évaluation du risque actuellement utilisés pour évaluer les délinquantes au sein du SCC?

Méthode

Participant·es

Toutes les délinquant·es sous responsabilité fédérale qui ont été admises en détention du 28 septembre 2009 au 8 janvier 2017, puis mises en liberté dans la collectivité et ayant fait l'objet d'une évaluation au moyen de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R) ont été comprises dans cette étude. Les femmes ont été réparties au hasard entre deux groupes, soit 1) un groupe d'élaboration servant à la conception de l'outil d'évaluation sexospécifique; et 2) un groupe de validation servant à valider l'outil d'évaluation mis au point. Pour faciliter les comparaisons avec les hommes dans l'étude de validation, nous avons formé un groupe de référence apparié constitué de délinquant·es de sexe masculin admis en détention et mis en liberté au cours de la même période¹. Ces délinquant·es ont été appariés en fonction de l'identité autochtone, de l'âge au moment de l'admission, de la cote de risque statique, de la cote de besoins liés aux facteurs dynamiques et de l'infraction la plus grave à l'origine de la peine (avec ou sans violence). Au total, 1 266 femmes ont participé à l'étude, dont 646 dans le groupe d'évaluation (35,3 % de délinquant·es autochtones) et 620 dans le groupe de validation (37,9 % de délinquant·es autochtones), et 647 hommes (36,3 % de délinquant·es autochtones) ont fait partie du groupe de référence apparié pour validation.

Comme on pouvait s'y attendre en raison de la méthode d'appariement, les profils des trois groupes étaient remarquablement semblables (se reporter au tableau A1 à l'annexe A pour obtenir des renseignements détaillés); la majorité des délinquant·es de tous les groupes purgeaient une peine de trois ans ou moins, s'étaient vu attribuer une cote moyenne pour les facteurs de risque statiques et une cote élevée pour les facteurs risque dynamiques et étaient dans la

¹ L'appariement est une technique statistique utilisée pour évaluer les résultats (ou l'efficacité) d'un groupe expérimental par rapport à ceux d'un groupe non expérimental comparable dans le modèle observationnel ou quasi-expérimental en « harmonisant » la distribution des covariables dans les deux groupes (p. ex. l'origine ethnique, le risque, le besoin, etc.). Étant donné les différences établies entre les délinquant·es et les délinquant·es (Stewart et coll., 2017), il a été nécessaire de tenir compte de ces différences pour évaluer l'exactitude prédictive d'un outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins. Le nombre d'hommes admis en détention, puis libérés d'un établissement fédéral pendant la période visée pour appariement s'élève à 27 097 par rapport à 1 266 femmes. Une stratégie d'appariement un pour un a ensuite été adoptée pour identifier les hommes qui présentaient les mêmes caractéristiques que chacune des femmes. Nous avons établi des correspondances parfaites pour toutes les femmes sauf une et avons conclu que ce groupe constituerait un groupe de référence valable pour la présente recherche. Une fois que la stratégie d'appariement un pour un a été adoptée, les délinquant·es ont été réparties au hasard entre le groupe d'évaluation et le groupe de validation. C'est pourquoi la taille des échantillons est légèrement inégale.

mi-trentaine au moment de leur admission. Cependant, le niveau de motivation des participants du groupe de référence de sexe masculin était plus susceptible d'être évalué comme étant faible que celui des délinquantes, et ces participants étaient plus susceptibles d'obtenir une libération d'office plutôt qu'une libération conditionnelle discrétionnaire. En raison des petits nombres, nous n'avons pu ventiler les résultats en fonction de l'identité autochtone.

Procédure et sources des données

Comme la présente étude avait pour but d'élaborer un outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins, nous avons entrepris une analyse documentaire et une analyse de contenu des outils d'évaluation sexospécifiques existants (p. ex. bases de données de ProQuest, littérature grise, etc.). L'analyse documentaire visait à cerner les domaines et les facteurs dont d'autres études empiriques avaient montré l'importance dans la prévision des résultats de justice pénale, à savoir la réincarcération, chez les délinquantes. Nous avons examiné les renseignements recueillis dans le SGD en fonction des résultats de cette analyse afin de dégager les variables qui pourraient être prises en considération dans l'élaboration d'un outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins.

Évaluation initiale des délinquants

Bon nombre des variables prises en considération dans le cadre de l'élaboration du présent outil d'évaluation proviennent des données recueillies au cours de l'évaluation initiale des délinquants (EID), processus d'évaluation utilisé depuis longtemps au SCC (Motiuk, 1997; 1998; Brown et Motiuk, 2005; Stewart et coll., 2017). L'EID faite au moment de l'admission dans un établissement fédéral permet de recueillir des renseignements sur les antécédents criminels (p. ex. l'infraction, la détermination de la peine) et d'autres renseignements sociodémographiques importants (p. ex. les besoins liés aux facteurs dynamiques, la santé mentale, la sécurité, etc.) qui contribueront à la production du plan correctionnel du délinquant (Directive du commissaire [DC] 705).

L'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé (IDAFD-R) est un volet de l'EID qui évalue le niveau des besoins liés aux facteurs dynamiques d'un délinquant dans les sept domaines suivants : emploi et études, relations matrimoniales et familiales, fréquentations, toxicomanie, comportement dans la collectivité, vie personnelle et affective, et attitudes. Ces domaines sont évalués au moyen de 100 indicateurs dichotomiques cotés comme étant « présents » ou « absents ».

L'évaluation des facteurs statiques (EFS) est un autre volet de l'EID qui évalue le niveau de risque statique d'un délinquant. Cet outil d'évaluation examine le Dossier des antécédents criminel, le dossier sur la gravité des infractions et la Liste de contrôle des antécédents de délinquance sexuelle et comprend des indicateurs individuels cotés comme étant « présents » ou « absents ».

Le niveau de responsabilisation, de motivation, de réceptivité et d'engagement du délinquant ainsi que son potentiel de réinsertion sociale sont également pris en compte. Ces évaluations contribuent à la production du plan correctionnel du délinquant, lequel oriente l'approche qui sera adoptée pour cibler les facteurs criminogènes et développer les compétences nécessaires au succès de sa réinsertion dans la collectivité (SCC, 2015).

La présente recherche prend également en considération d'autres évaluations réalisées au moment de l'admission dans un établissement fédéral, notamment le Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour les femmes, le Questionnaire sur la consommation d'alcool, le Questionnaire sur la consommation de drogues et le Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale.

Variables liées au milieu carcéral

Dans l'élaboration d'un outil d'évaluation sexospécifique, on s'est particulièrement penché sur l'utilité d'intégrer des variables liées au milieu carcéral pour prévoir les résultats dans la collectivité, étant donné que ces variables peuvent accroître l'exactitude prédictive d'une réévaluation avant la mise en liberté. De nombreuses variables ont été examinées, notamment les variables axées sur le risque et relatives à la protection.

Les variables axées sur le risque en milieu carcéral comprennent le placement en isolement, divers types d'incidents en milieu carcéral² ainsi que les accusations mineures et graves. Les variables relatives à la protection ou axées sur les forces comprennent la visite de membres de la famille et des amis dans l'établissement, le degré d'instruction, l'achèvement de programmes correctionnels d'intensité modérée et élevée, ainsi que l'obtention d'un score positif à la Mesure générique du rendement du participant.

Le tableau B1 de l'annexe B contient une liste complète des variables examinées dans le cadre de l'élaboration de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins. Il importe

² À noter que même si l'implication dans des incidents n'était pas limitée aux instigateurs, moins de 5 % des femmes ont été impliquées dans des incidents en tant que victimes.

de souligner que nous avons dégagé un grand nombre des constructions considérées comme ayant une importance hypothétique dans la prévision de la récidive chez les femmes; cependant, nous n'avons pu évaluer l'autoefficacité chez les femmes.

Résultats dans la collectivité

La présente recherche visait à examiner la possibilité d'élaborer un outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins liés au comportement des délinquants à leur retour dans la collectivité. Nous avons examiné divers résultats dans la collectivité³, notamment la réincarcération avant l'expiration du mandat et un indicateur de récidive combiné qui comprend la réincarcération avant l'expiration du mandat et les infractions après l'expiration du mandat⁴. Pour élaborer l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins, nous avons réalisé des analyses parallèles de chaque résultat dans la collectivité qui présentait un intérêt. Nous avons ensuite examiné les résultats pour établir les différences entre les outils d'évaluation. Comme les constructions et bon nombre des éléments compris dans chaque outil d'évaluation étaient sensiblement similaires, les résultats contenus dans le présent rapport sont fondés sur la réincarcération avant l'expiration du mandat.

Approche analytique

L'extraction et l'analyse des données ont été faites avec le logiciel SAS (version 9.4), le logiciel SPSS (version 22) et le logiciel d'analyses statistiques R (version 3.3.2).

Établissement de l'échelle

Le processus d'élaboration de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins comportait de nombreuses étapes, y compris la statistique descriptive, la régression de Cox à deux variables et une analyse en composantes principales. L'annexe B contient une description détaillée des méthodes d'établissement de l'échelle et des résultats.

Validation de l'échelle

La validation de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins comportait

³ Étant donné le faible taux de réincarcération des femmes pour une nouvelle infraction (6,5 %), nous n'avons pu évaluer le lien entre les variables sexospécifiques et la probabilité de commettre une nouvelle infraction.

⁴ Toute récidive après l'expiration du mandat a été codée à partir des données du Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Environ 10 % des dossiers du CIPC ont été codés par un second évaluateur afin d'évaluer la fiabilité interévaluateurs. Les valeurs obtenues au moyen du test de concordance kappa montrent une concordance allant de solide à parfaite (Hallgren, 2012).

plusieurs volets. Les analyses ont été réalisées selon les étapes qui suivent.

a) Validité prédictive de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins.

Le modèle de régression de Cox a été utilisé pour évaluer les liens entre les cotes globales de risque et de besoin et certains facteurs individuels, d'une part, et la probabilité de réincarcération, d'autre part. La validité prédictive de chaque élément a été évaluée grâce à une série d'analyses de régression de Cox à deux variables⁵, puis tous les éléments ont été consignés simultanément en une seule analyse de régression par degrés de Cox afin de déterminer quels éléments permettaient le plus de prévoir les résultats dans la collectivité. Par exemple, si un élément avait, à lui seul, une capacité statistiquement significative de prévoir la réincarcération, mais qu'il n'avait pas cette capacité dans le cadre d'un modèle de régression par degrés, nous pouvions conclure, même si cet élément était lié à la réincarcération, qu'il ne fournissait aucun renseignement particulier permettant de prévoir les résultats lorsque des indicateurs plus importants étaient pris en considération. L'indice c de Harrell⁶ a été utilisé pour évaluer le degré d'association entre les cotes globales de risque et de besoin et la réincarcération. Nous avons mené des analyses auprès des échantillons d'élaboration et de validation afin de tenter d'évaluer la fiabilité des résultats.

b) Comparaison entre les sexes

Dans le but d'évaluer le degré auquel l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins était sexospécifique (p. ex. efficacité prédictive seulement ou efficacité prédictive plus grande pour les femmes que pour les hommes), une analyse de régression de Cox à deux variables a été menée afin d'évaluer simultanément le lien entre chaque élément et la réincarcération auprès de l'échantillon de validation constitué de femmes et du groupe de référence apparié composé d'hommes. Les éléments ont été jugés sans distinction de sexe si les

⁵ L'hypothèse relative aux hasards proportionnels du modèle de régression de Cox suppose que l'effet des covariables ne diffère pas au fil du temps. Cette hypothèse n'a pas été confirmée auprès de l'échantillon d'élaboration pour les éléments suivants : « Impulsivité », « A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait » et « A été impliqué dans au moins un incident lié au comportement ». Cette hypothèse n'a pas non plus été confirmée auprès du groupe de référence des hommes pour les éléments suivants : « Compétences professionnelles monnayables acquises par l'expérience limitées » et « A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait ». Les coefficients de risque associés à ces éléments changent à différents moments du suivi.

⁶ Comme le logiciel SAS ne calcule pas automatiquement l'indice c de Harrell, le logiciel statistique R a été utilisé à cette fin. Même si l'indice c de Harrell est similaire à la surface sous la courbe, il permet d'utiliser des données assorties de diverses périodes de suivi (p. ex. les délinquants peuvent être inclus, que la période de suivi soit de trois mois ou de trois ans). Des valeurs limites semblables ont été utilisées avec les valeurs de 0,56, 0,64 et 0,71 qui représentent respectivement un effet limité, modéré et important (Rice et Harris, 2005).

intervalles de confiance relatifs à leurs coefficients de risque respectifs se chevauchent – laissant entendre que l’effet de l’élément était essentiellement équivalent dans les deux groupes. De même, si les intervalles de confiance ne se chevauchent pas, l’élément était considéré comme étant sexospécifiques.

Les comparaisons de la cote globale de risque et de besoin entre les femmes et les hommes ont été faites en utilisant le modèle de régression de Cox afin d’examiner le lien entre les cotes et la réincarcération. L’indice c de Harrell a été utilisé pour évaluer l’étendue de ces liens. Enfin, nous avons utilisé un modèle de régression modérée (recourant à l’Analyse du traitement conditionnel, macro développée pour le SPSS par Hayes, 2013) pour évaluer encore davantage l’interaction possible entre le sexe et les cotes de risque et de besoin dans la prévision de la réincarcération.

- c) Comparaison de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins avec les outils existants.

Le SCC évalue actuellement le risque et les besoins des délinquants au moyen de nombreux outils d’évaluation établis. L’EFS, l’IDAFD-R et l’Indice du risque criminel (IRC), qui sont administrés au cours du processus d’EID, présentent un intérêt dans le cadre de la présente recherche. Un nombre considérable de recherches montrent que ces outils sont fiables et valides pour les hommes et les femmes autochtones et non autochtones (Brown et Motiuk, 2005; 2008; Helmus, 2014; Helmus et Forrester, 2014; Motiuk et Vuong, 2018; Stewart et coll., 2017). À titre d’exemple, l’IRC est établi d’après les données du Dossier des antécédents criminels contenues dans l’EFS au cours du processus d’EID. Des recherches révèlent que les cotes de l’IRC permettent de prévoir significativement la libération conditionnelle discrétionnaire et la récidive suivant la libération dans diverses sous-populations de délinquants, comme les hommes, les femmes et les autochtones. Des estimations de la validité convergente ont aussi été établies entre l’IRC et d’autres mesures du risque associé à la mise en liberté (Motiuk et Vuong, 2018).

Nous avons examiné l’association entre l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins et d’autres outils d’évaluation actuellement utilisés au SCC (EFS, IDAFD-R et IRC) afin d’évaluer leur degré de relation. Nous avons utilisé les méthodes du V de Cramer et comparé les pourcentages pour évaluer le degré d’association entre ces outils. Les valeurs associées au V de Cramer vont de 0 (aucune association) à 1 (association parfaite). De façon générale, les valeurs associées au V de Cramer qui sont inférieures à 0,1 sont considérées comme

une association négligeable, les valeurs de 0,1 à moins de 0,2 présentent une association faible, les valeurs de 0,2 à moins de 0,4 présentent une association modérée et les valeurs égales ou supérieures à 0,4 présentent une association forte (Rea et Parker, 1992).

Enfin, le modèle de régression hiérarchique de Cox a été utilisé pour déterminer si l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins venait augmenter la validité prédictive des outils d'évaluation existants du SCC (EFS, IDAFD-R et IRC). Nous avons d'abord intégré un des outils d'évaluation existants au modèle afin de déterminer l'effet qu'il avait, à lui seul, sur la réincarcération. Nous avons ensuite ajouté au modèle la cote sexospécifique de risque et de besoin afin de constater l'effet qu'elle avait sur la capacité de prévoir la réincarcération en tenant compte de l'effet de l'outil d'évaluation existant. Enfin, il a été possible d'évaluer la contribution prédictive de l'évaluation sexospécifique du risque et des besoins, indépendamment de l'évaluation existante, sur la réincarcération en calculant la différence au moyen du test du chi-carré de Wald à partir des deux étapes.

Résultats

Version définitive de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins

Les tableaux 1 et 2 illustrent la prévalence des cotes globales de risque et de besoin et des éléments parmi les groupes d’élaboration et de validation. La plupart des femmes ont obtenu une cote de risque et de besoin modérée avec l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins (voir le tableau 1). Près du quart des femmes ont obtenu une cote de risque et de besoin faible, tandis que les autres femmes ont obtenu une cote de risque et de besoin élevée.

Comme le montre le tableau 2, la version définitive de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins comporte 22 éléments répartis dans neuf domaines importants. Les éléments sont d’une nature à la fois statique et dynamique, et représentent des constructions considérées comme étant sans distinction de sexe et sexospécifiques. Le taux de prévalence qui accompagne les éléments présents contribue également à illustrer le profil de risque et de besoins des délinquantes sous responsabilité fédérale. Nous pouvons constater, par exemple, que la majorité des femmes ont des antécédents d’activités criminelles, d’instabilité financière et d’expériences difficiles dans l’enfance. Ces femmes ont tendance à être aux prises avec la toxicomanie, à faire preuve d’impulsivité et, pendant l’incarcération, elles ont commis au moins une infraction disciplinaire mineure.

Tableau 1

Prévalence des cotes globales de risque et de besoin sexospécifiques parmi les échantillons d’élaboration (n = 645) et de validation (n = 620)

	ÉLABORATION	VALIDATION
	% (n)	% (n)
Faible (de 0 à 33 % d’éléments présents)	23,1 (149)	23,7 (147)
Modérée (de 33 % à 66 % d’éléments présents)	46,9 (303)	49,2 (305)
Élevée (au moins 66 % d’éléments présents)	30,0 (194)	27,1 (168)

Tableau 2

Prévalence des éléments finaux compris dans l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins parmi les échantillons d'élaboration (n = 645) et de validation (n = 620)

	ÉLABORATION	VALIDATION
	%	%
Composante n° 1 : Antécédents criminels		
Cinq condamnations antérieures ou plus	51,4	52,1
Sanctions – Surveillance dans la collectivité	64,8	68,0
Composante n° 2 : Consommation abusive de drogue et instabilité du logement		
Instabilité du logement	47,5	53,0
Fréquentation de toxicomanes	79,1	79,1
A consommé différentes drogues en même temps	62,8	62,3
Composante n° 3 : Personnalité antisociale		
Impulsivité	71,8	76,3
Recherche des sensations fortes	33,6	37,9
Agit souvent d'une manière agressive	24,3	25,3
Composante n° 4 : Emploi		
Absence d'antécédents de travail	26,5	27,7
Antécédents de travail instables	72,8	75,8
Compétences professionnelles monnayables acquises par expérience limitées	65,3	64,7
Composante n° 5 : Consommation excessive d'alcool		
La consommation excessive d'alcool fait partie du mode de vie du délinquant	36,8	39,6
Composante n° 6 : Expériences difficiles dans l'enfance		
Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance	41,5	44,4
Les relations avec la figure parentale étaient négatives pendant l'enfance	58,8	59,4
Composante n° 7 : Violence et armes		
Violence (voies de fait, vol qualifié)	45,0	46,9
A menacé la victime avec une arme	25,4	27,0
Composante n° 8 : Soutien et ressources		
Instabilité financière	73,0	74,3
Soutien prosocial d'un partenaire intime limité	69,8	73,4
Activités de loisirs constructives limitées	65,1	64,2
Composante n° 9 : Incidents et accusations		
A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait	34,8	38,4
A été impliqué dans au moins un incident lié au comportement	29,0	31,0
A été accusé d'au moins une infraction mineure	51,2	51,3

Validité prédictive de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins

Une fois l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins élaboré, sa validité prédictive a été évaluée au moyen d'une combinaison d'analyses de régression de Cox et de l'indice c de Harrell (se reporter au tableau 3). Les résultats indiquent que les cotes globales de risque et de besoin sont fortement associées à une réincarcération dans un établissement fédéral dans l'échantillon d'évaluation. Les cotes de risque et de besoin faible, modérée et élevée correspondent à des proportions de plus en plus élevées de délinquants ayant fait l'objet de révocation. Ce résultat est confirmé par les analyses de régression de Cox, dans lesquelles le risque de réincarcération était 4,5 et 13 fois plus probable chez les femmes ayant obtenu une cote de risque et de besoin modérée et élevée que chez celles présentant une cote faible. Nous avons fait des constatations semblables pour l'échantillon de validation.

La validité prédictive de chaque élément contenu dans l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins a également été évaluée au moyen d'une série d'analyses de régression de Cox à deux variables. Chaque élément a été associé individuellement à la réincarcération dans un établissement fédéral pour l'échantillon d'élaboration et l'échantillon de validation (voir le tableau A2 à l'annexe A pour les coefficients de risque). Les résultats indiquent, par exemple, que le risque de retour en détention chez les femmes ayant fréquenté des toxicomanes était quatre fois et demie supérieur à celui des femmes n'ayant pas eu de telles fréquentations.

Les éléments ont ensuite été regroupés en une seule analyse de régression par degrés de Cox afin de déterminer lesquels permettaient le plus de prévoir la réincarcération dans un établissement fédéral (voir le tableau A3 à l'annexe A). Les éléments suivants sont ceux qui permettaient invariablement le plus de prévoir les résultats dans la collectivité parmi les échantillons d'élaboration et de validation : « Fréquentation de toxicomanes », « Absence d'antécédents de travail », « A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait » et « A été accusé d'au moins une infraction mineure », étant donné qu'ils permettaient grandement de prévoir la réincarcération parmi les deux échantillons lorsqu'on examinait les effets des autres éléments.

Tableau 3

Validité prédictive des cotes globales de risque et de besoin sexospécifiques parmi les échantillons d'élaboration ($n = 645$) et de validation ($n = 620$)

	ÉLABORATION				VALIDATION			
	% (n) de réincarcération	Test du χ^2 (dl)	Coefficient t de risque	IC de 95 %	% (n) de réincarcération	Test du χ^2 (dl)	Coefficient t de risque	IC de 95 %
Faible	10,5 (16)	-	-	-	11,3 (16)	-	-	-
Modérée	34,7 (110)	30,7 (1)***	4,51	[2,65 – 7,69]	37,1 (108)	30,5 (1)***	5,24	[2,91 – 9,43]
Élevée	62,9 (110)	88,83 (1)***	13,24	[7,74 – 22,65]	60,4 (113)	64,0 (1)***	11,37	[6,27 – 20,64]
<i>Ajustement du modèle</i>								
Test du χ^2 (dl)		117,8 (2)***				74,3 (2)***		
Indice c de Harrell		0,71				0,68		

Remarque. Une cote globale de « Faible » est utilisée comme catégorie témoin. Selon l'indice C de Harrell, les valeurs de 0,56, 0,64 et 0,71 sont considérées comme représentant un effet limité, modéré et important, respectivement. χ^2 = chi carré; dl = degrés de liberté; IC de 95 % = intervalle de confiance
*** $p < 0,001$

Examen de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins en fonction du sexe

La validité prédictive de chaque élément a été évaluée chez les hommes et les femmes au moyen d'une série d'analyses de régression de Cox à deux variables (voir le tableau A4 à l'annexe A). Même si les résultats montrent une force prédictive de la plupart des indicateurs supérieure chez les femmes que chez les hommes, la différence n'est pas statistiquement significative (c.-à-d. les intervalles de confiance relatifs aux coefficients de risque se chevauchent).

L'association entre la cote globale de risque et de besoin et la réincarcération était semblable selon le sexe, et les cotes globales de risque et de besoin étaient modérément associées aux résultats dans la collectivité (voir le tableau A5 à l'annexe A). Nous avons mené une analyse de régression modérée, telle que décrite par Hayes (2013), afin d'examiner davantage l'existence d'une interaction entre le sexe et le niveau de risque dans la prévision de la réincarcération sous responsabilité fédérale, tout en tenant compte du type de mise en liberté. Les résultats indiquent que la relation entre le risque (niveaux faible, modéré et élevé) et la réincarcération ($b = 0,146$, $Z = 1,09$, $p = 0,274$, IC de 95 % [-0,116, 0,408]) n'est pas modérée en fonction du sexe. Néanmoins, cette relation a été considérée comme significative chez les femmes et les hommes, ce qui indique que les classements de risque élevé sont liés à un taux accru de réincarcération, peu importe le sexe (voir le tableau A6 à l'annexe A).

Comparaisons de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins avec les outils d'évaluation utilisés au SCC

Le tableau 4 décrit le niveau de risque et/ou de besoin attribué aux femmes au moyen des outils d'évaluation actuellement utilisés au SCC et de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins. Les résultats indiquent que la répartition des femmes évaluées comme présentant un risque ou un besoin faible, modéré et élevé au moyen de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins était très semblable à la répartition faite au moyen de l'EFS et de l'IRC. En termes de proportions, un nombre plus grand de femmes ont reçu une cote de besoin élevée à l'IDAFD-R qu'une cote de risque et de besoin élevée avec l'outil d'évaluation sexospécifique. Cela n'est pas nécessairement surprenant étant donné que les délinquantes purgeant une peine de ressort fédéral présentent un profil de facteurs criminogènes élevés (Stewart et coll., 2017) et que l'on retrouve bon nombre des éléments qui composent l'outil d'évaluation sexospécifique dans les outils existants. Cependant, peu importe l'outil d'évaluation

utilisé, les cotes attribuées au moyen de l'ensemble des outils existants du SCC étaient de modérément à fortement associées aux cotes attribuées avec l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins.

Tableau 4

Prévalence des cotes globales de risque et de besoin sexospécifiques comparativement aux outils d'évaluation existants parmi l'échantillon de validation (n = 620)

	EFS	IDAFD-R	IRC ^a	Sexospécifique
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Faible	19,5 (121)	6,9 (43)	23,6 (146)	22,9 (142)
De faible à modérée			13,1 (81)	
Modérée	51,6 (320)	34,2 (212)	22,5 (139)	46,9 (291)
De modérée à élevée			23,3 (144)	
Élevée	28,9 (179)	58,9 (365)	17,5 (81)	30,2 (187)
V de Cramer	0,29	0,45	0,43	

Remarque. Les valeurs associées au V de Cramer inférieures à 0,1 sont considérées comme une association négligeable, les valeurs de 0,1 à moins de 0,2 présentent une association faible, les valeurs de 0,2 à moins de 0,4 présentent une association modérée, et les valeurs égales ou supérieures à 0,4 présentent une association forte.

^a Deux femmes n'avaient pas obtenu de cote d'IRC.

Enfin, les cotes attribuées au moyen de l'outil d'évaluation sexospécifique ont été examinées afin de déterminer si elles permettaient de mieux la réincarcération dans un établissement fédéral, que seulement avec les outils d'évaluation utilisés par le SCC (voir les tableaux A7 à A9 à l'annexe A pour obtenir les résultats détaillés). Comme nous pouvons le voir dans le tableau 5, les résultats indiquent que l'outil d'évaluation sexospécifique vient accroître l'exactitude prédictive de la réincarcération dans un établissement fédéral de tous les outils d'évaluation existants examinés. Ensemble, la combinaison des cotes attribuées au moyen de l'outil d'évaluation sexospécifique et de chaque outil d'évaluation utilisé par le SCC fournit une capacité allant de modérée à élevée de prévoir la réincarcération chez les femmes.

Tableau 5

Augmentation de l'exactitude prédictive des outils d'évaluation existants du SCC par l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins

	EFS	IDAFD-R	IRC
L'outil d'évaluation sexospécifique permet de mieux prévoir la réincarcération	✓	✓	✓
Degré d'association	Modéré	Modéré	Élevé

Remarque. ✓ indique que l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins permet de mieux prévoir la réincarcération que seulement avec les outils d'évaluation du SCC. Selon l'indice C de Harrell, les valeurs de 0,56, 0,64 et 0,71 sont considérées comme représentant un effet limité, modéré et important, respectivement.

Analyse

Les instruments qui permettent d'évaluer le risque et les besoins des délinquants constituent des composantes essentielles de la trousse d'outils de gestion des cas mise à la disposition du personnel correctionnel, car ils contribuent à la sécurité du public et aux objectifs en matière de réhabilitation. Ces outils servent à réaliser des estimations de la probabilité d'un comportement criminel futur, aident à cibler les facteurs criminogènes qui devraient être abordés au moyen d'une intervention et fournissent des renseignements sur le niveau approprié de services requis, conformément aux principes du risque, des besoins et de la réceptivité (Bonta et Andrews, 2017). Quand elles sont faites avant ou pendant la mise en liberté dans la collectivité, les évaluations du risque et des besoins qui comprennent des facteurs de risque dynamiques pouvant être réévalués peuvent fournir des renseignements précieux sur les progrès qu'ont accomplis les délinquants pendant qu'ils purgeaient leur peine. Comme la plupart des outils d'évaluation du risque utilisés en milieu carcéral ont été élaborés à partir d'échantillons de délinquants de sexe masculin surtout, la présente étude avait pour objectif principal d'élaborer un outil d'évaluation sexospécifique afin d'évaluer le risque que présentent les délinquantes après leur mise en liberté.

La présente recherche démontre la capacité d'utiliser le SGD du SCC pour élaborer un outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins. De nombreuses constructions sexospécifiques, comme la toxicomanie et les difficultés relationnelles, pourraient être dégagées des données recueillies dans le SGD. Un processus comportant plusieurs étapes pourrait ensuite être utilisé pour concevoir un outil d'évaluation sexospécifique à partir d'une combinaison de variables considérées hypothétiquement sans distinction de sexe ou sexospécifiques. L'outil obtenu révèle que les éléments des deux approches différentes ont joué un rôle important dans la prévision des résultats dans la collectivité chez les femmes, et que les cotes globales de risque et de besoin ont permis modérément de prévoir leur réincarcération. L'intégration d'éléments sans distinction de sexe, comme les éléments associés aux antécédents criminels et à la personnalité antisociale, est appuyée par une foule de recherches qui révèlent que les huit principaux facteurs de risque sont importants dans la prévision du comportement criminel, tant chez les hommes que chez les femmes (Andrews et coll., 2012; Bonta et Andrews, 2017; Brown, 2017). De plus, en lien avec des recherches antérieures tenant compte du sexe (Andrews et coll., 2012; Benda, 2005; Brown, 2017), les éléments théoriquement estimés comme ayant une importance

particulière pour les femmes ont été inclus dans l'outil d'évaluation (p. ex. la consommation abusive de drogue, l'absence d'antécédents de travail, les expériences difficiles dans l'enfance et les préoccupations relatives au partenaire intime). Même si le nombre d'éléments sans distinction de sexe dépasse celui des éléments considérés hypothétiquement comme étant sexospécifiques, l'élaboration du présent outil d'évaluation du risque et des besoins constitue une approche sexospécifique d'évaluation des délinquants qui allie des approches sans distinction de sexe et sexospécifiques. En outre, cet outil d'évaluation équivaut aux outils d'évaluation du risque et des besoins existants qui ont été conçus tout spécialement pour les délinquantes (p. ex. les outils WRNA et SPIn-W) et qui intègrent des éléments se rapportant aux deux approches afin de créer un outil d'évaluation sexospécifique.

Les résultats indiquent également que l'outil d'évaluation sexospécifique a une valeur prédictive pour les délinquants et les délinquantes. Comme la plupart des éléments que comporte cet outil d'évaluation seraient considérés comme étant sans distinction de sexe, il n'est pas surprenant que la cote globale de risque et de besoin permette de prévoir d'une façon semblable les résultats dans la collectivité chez les hommes et les femmes. Cependant, les éléments individuels considérés hypothétiquement comme étant sexospécifiques (p. ex. « Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance », « Soutien prosocial d'un partenaire intime limité ») avaient une même valeur prédictive pour les hommes et les femmes. De nombreuses raisons peuvent expliquer ces résultats. Cela pourrait indiquer que les éléments considérés hypothétiquement comme étant sexospécifiques qui ont été intégrés à cette mesure sont, en fait, des éléments sans distinction de sexe par opposition à propres aux femmes ou prépondérants chez les femmes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les résultats des recherches portant sur la présence de facteurs sexospécifiques sont contrastés. Certains chercheurs se trouvent à appuyer les facteurs de risque sexospécifiques (Bersani, Laub et Nieuwbeerta, 2009; Brown, 2017; Desmarais et Singh, 2013; Gehring et Van Voorhis, 2014; Rettinger et Andrews, 2010; Van Voorhis et coll., 2013), tandis que d'autres concluent, d'une façon générale, que les hommes et les femmes présentent les mêmes facteurs de risque (Andrews et coll., 2012; Bonta et Andrews, 2017; Thompson, 2012). Cela pourrait aussi laisser entendre que la façon dont les constructions sexospécifiques ont été utilisées dans la présente recherche n'était pas suffisamment spécifique ou détaillée pour les évaluer adéquatement (c.-à-d. qu'elles n'ont pas été mesurées d'une façon dont des chercheurs spécialisés dans les différences entre les sexes auraient choisi de les évaluer,

soit habituellement avec des outils reposant sur des entrevues). De plus, cela pourrait laisser entendre que les constructions sexospécifiques pourraient être plus prépondérantes chez les femmes qui commencent un mode de vie criminel que chez celles qui ont des antécédents criminels ou qui commettent des infractions graves. Une grande partie des recherches axées sur les facteurs sexospécifiques a tendance à se concentrer sur l'arrivée des femmes (et des filles) dans le système de justice pénale, et un moins grand nombre d'entre elles sur la façon dont ces facteurs sont liés à la récidive. Par exemple, Gehring et Van Voorhis (2014) ont examiné la validité prédictive de l'outil WRNA chez les hommes et les femmes avant le procès. D'après les résultats de leur recherche, les constructions sexospécifiques, comme le traumatisme et l'instabilité du logement, permettaient de prévoir les nouvelles arrestations chez les femmes, mais pas chez les hommes. Une autre recherche résumant une série d'études pilotes sur l'outil WRNA menées dans divers États américains a dégagé certaines des associations les plus fortes avec les résultats insatisfaisants obtenus par les délinquants en utilisant des échantillons de délinquants en probation (par opposition à des échantillons de délinquants en prison et avant la mise en liberté) (Van Voorhis et coll., 2010). Cela laisse entendre que certaines constructions, comme le traumatisme, exercent une plus grande influence sur la tendance qu'ont les femmes à adopter un comportement criminel, mais que les constructions sans distinction de sexe deviennent plus importantes dans le maintien et la prévision du comportement criminel à mesure que les femmes ont des démêlés avec le système de justice pénale (p. ex. lorsqu'elles reçoivent une peine de ressort fédéral). Manifestement, de plus amples recherches sont nécessaires pour mieux comprendre si certains facteurs particuliers permettent de mieux prévoir les résultats dans la collectivité chez les femmes que chez les hommes.

Enfin, l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins a été efficace quand il a été utilisé de concert avec les autres outils du SCC. Cela n'est peut-être pas surprenant, étant donné que la plupart des éléments intégrés à l'outil d'évaluation sexospécifique provenaient d'autres outils d'évaluation initiale du SCC et que les cotes obtenues avec l'outil sexospécifique étaient de modérément à fortement associées aux cotes obtenues au moyen des outils existants. Cependant, l'outil sexospécifique s'est révélé très prometteur pour prévoir les résultats dans la collectivité. Il semble que cet outil organise les renseignements relatifs au risque d'une façon utile étant donné que les cotes ont permis de mieux prévoir la réincarcération qu'en utilisant seulement les outils établis du SCC. Évidemment, l'outil d'évaluation sexospécifique apporte des

renseignements particuliers sur la prévision des résultats dans la collectivité et il pourrait prédire de façon juste les résultats des femmes dans la collectivité.

Incidences

Un point fort particulier de la présente recherche est que l'outil constitue une approche globale d'évaluation des délinquantes équivalant à l'approche sexospécifique qu'utilise le SCC dans ses interventions correctionnelles. Bien que les éléments individuels aient été considérés comme étant prédictifs tant pour les hommes que les femmes, la méthode utilisée pour élaborer l'outil d'évaluation était sexospécifique. En concevant cet outil d'évaluation spécifiquement pour les femmes, on s'assurait que la combinaison d'éléments sans distinction de sexe et sexospécifiques serait pertinente pour la population de délinquantes sous responsabilité fédérale. La présente recherche répond aux commentaires sur la confiance qu'ont de nombreux organismes correctionnels dans les outils d'évaluation sans distinction de sexe et à l'appel d'universitaires et de chercheurs ayant un point de vue sexospécifique qui demandent de créer de A à Z des outils d'évaluation *sur* femmes, *pour* les femmes (Belknap, 2015; Blanchette et Brown, 2006; 2011; Chesney-Lind et Pasko, 2013; Bureau du vérificateur général du Canada, 2017).

Des recherches ont démontré le lien entre le comportement des délinquants en établissement et leurs résultats dans la collectivité (Gobeil, Cousineau, Power et Stewart, 2015). À cet égard, la capacité qu'a cet outil d'évaluation du risque et des besoins d'intégrer les renseignements sur l'adaptation des délinquantes à l'établissement constitue un autre avantage. Cela fournit l'occasion d'adapter la réévaluation du risque et des besoins à la période de la peine que purge une femme. Au moment de l'admission, l'évaluation tiendrait compte des renseignements compris dans les huit premières composantes de l'outil (des antécédents criminels jusqu'au soutien et aux ressources) qui reposent sur les renseignements recueillis au cours du processus d'EID. Le niveau de risque et de besoin que présente une femme pourrait ensuite être mis à jour pendant son incarcération afin d'intégrer les renseignements pertinents sur son adaptation à l'établissement. Le SCC serait alors mieux placé pour comprendre en profondeur le niveau de risque que présente une femme avant sa libération ou pendant sa surveillance dans la collectivité.

Limites et recherches futures

La présente recherche comporte plusieurs limites qu'il faut souligner. Certains facteurs

doivent être pris en compte quand on utilise des données administratives existantes.

Premièrement, bien que le processus d'élaboration du présent outil d'évaluation soit sexospécifique (c.-à-d. élaboré en fonction des femmes), la plupart des éléments pris en compte dans le processus de création de l'outil constituaient d'abord un moyen d'évaluer le risque et les besoins dans les populations de délinquants de sexe masculin principalement. En tant que tel, il est possible que certaines constructions pertinentes et sexospécifiques n'aient pas été suffisamment utilisées à partir des renseignements existants dans le SGD. Certes, des constructions comme le stress actuel lié au rôle de parent (Blanchette et Brown, 2006), l'estime de soi (Salisbury et Van Voorhis, 2009; Salisbury et coll., 2009) et d'autres variables d'ordre psychologique, comme l'état de santé mentale, l'étendue de la déficience cognitive, le niveau d'impulsivité (Brown, 2017; Stewart, Wilton, Kelly, Nolan et Talisman, 2016) peuvent fournir des renseignements pertinents sur le risque. Cependant, il a été impossible de les prendre en compte en raison des limites associées aux données administratives et des préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels.

Deuxièmement, un nombre croissant de recherches axées sur l'importance des facteurs fondés sur les forces, tout particulièrement du fait que la majorité des délinquantes ne posent pas un risque important de récidive (Blanchette et Brown, 2006). La présente recherche et les outils d'évaluation sexospécifiques prennent souvent en compte les facteurs associés aux forces en matière d'éducation, aux liens familiaux prosociaux forts et à l'identité prosociale (Orbis Partners, 2006; Salisbury et Van Voorhis, 2009; Van Voorhis et coll., 2010; 2013). Comme les renseignements recueillis au moyen du SGD ont tendance à être axés sur l'information fondée sur le risque, il a été difficile d'évaluer ces constructions aux fins de la présente recherche. Comme l'intégration de facteurs fondés sur les forces, ou de facteurs de risque autres que les facteurs sans distinction de sexe ciblés par Andrews et Bonta, pourrait fournir des renseignements pertinents additionnels pour l'établissement des méthodes d'évaluation du risque et des besoins, le SCC mène actuellement une recherche pour examiner cette question en profondeur (Brown et coll., en cours).

Troisièmement, bon nombre des éléments pris en compte dans l'élaboration de l'outil d'évaluation sexospécifique étaient fondés sur les renseignements généraux recueillis à l'admission. Il se peut que l'évaluation du risque soit complétée par l'intégration de renseignements plus récents pertinents à l'environnement des femmes et à leurs expériences pendant qu'elles sont sous surveillance dans la collectivité. Par exemple, même si les antécédents

de relations intimes malsaines avant l’incarcération pourraient être liés aux résultats dans la collectivité, il se peut qu’une telle prévision soit améliorée par des renseignements à jour sur la qualité des relations pendant la surveillance dans la collectivité. Quatrièmement, en raison des sources d’information utilisées dans la présente recherche, les personnes ayant fait l’objet d’une Évaluation initiale des délinquants – condensée n’ont pas été prises en compte. Comme ces personnes sont susceptibles de présenter un faible niveau de risque et de besoin, il n’a pas été possible d’évaluer l’utilité de l’outil d’évaluation sexospécifique pour celles-ci.

De plus, la présente recherche était également limitée par l’incapacité de ventiler les résultats en fonction de l’identité autochtone en raison des petits nombres. Bien que cet outil d’évaluation ait été élaboré avec une population qui reflète la réalité du milieu carcéral, nous ignorons si l’outil est aussi efficace pour les femmes autochtones que pour les femmes non-autochtones. Il se pourrait que d’autres facteurs de risque et de besoin particulièrement pertinents pour les femmes autochtones n’aient pas été pris en considération.

Pour terminer, l’utilité du présent outil d’évaluation du risque et des besoins peut encore être accrue en considérant officiellement cette information avec une évaluation du risque statique comme l’IRC. Compte tenu des points forts de l’IRC (Motiuk et Vuong, 2018), cette cote de risque statique pourrait remplacer la composante *Antécédents criminels* de l’outil d’évaluation sexospécifique du risque et des besoins, ce qui permettrait de prendre en compte simultanément les évaluations sexospécifique et statique des facteurs de risque dynamiques. Des recherches ultérieures devront évaluer l’avantage d’une telle approche.

Conclusions

Dans l’ensemble, la présente recherche attire l’attention sur le fait que les approches sans distinction de sexe et sexospécifiques sont complémentaires et non concurrentes. L’intégration d’une approche globale d’évaluation du risque et des besoins des délinquantes produit un outil d’évaluation qui permet de prévoir la réincarcération chez les femmes encore mieux que seulement avec les outils d’évaluation existants du SCC, et constitue une approche novatrice d’élaboration d’une évaluation. La mise en œuvre de cet outil d’évaluation pourrait compléter les méthodes d’évaluation du SCC en utilisant un outil d’évaluation créé de A à Z pour les femmes qui aurait la capacité d’évaluer les changements dans les facteurs de risque et de besoin dynamiques. Cependant, d’autres études sont nécessaires pour mieux comprendre les besoins que l’on croit sexospécifiques et l’utilité de l’outil d’évaluation auprès des femmes autochtones.

Bibliographie

- Andrews, D. A., Guzzo, L., Raynor, P., Rowe, R. C., Rettinger, J., Brews, A. et Wormith, J. S. (2012). Are the major risk/need factors predictive of both female and male reoffending? A test with the eight domains of the level of service/case management inventory. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 56, 113-133. doi:10.1177/0306624x10395716
- Belknap, J. (2015). *The invisible woman: Gender, crime and justice* (4^e éd.). Stamford, CT : Cengage Learning.
- Benda, B. B. (2005). Gender differences in life-course theory of recidivism: A survival analysis. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 49(3), 325-342. doi:10.1177/0306624X04271194
- Bersani, B. E., Laub, J. H. et Nieuwbeerta, P. (2009). Marriage and desistance from crime in the Netherlands: Do gender and socio-historical context matter?. *Journal of Quantitative Criminology*, 25(1), 3-24.
- Blanchette, K. D. et Brown, S. L. (2006). *The assessment and treatment of women offenders: An integrative perspective* (Wiley Series in Forensic Clinical Psychology). Chichester : John Wiley and Sons.
- Blanchette, K. D. et Brown, S. L. (2011). Gender-informed correctional practice: Integrating gender-neutral and gender-specific/responsive paradigms. Dans R. Immarigeon (éd.), *Women and girls in the criminal justice system*, Kingston, NJ : Civic Research Institute.
- Bonta, J. et Andrews, D. A. (2017). *The psychology of criminal conduct* (6^e éd.). New York, NY : Routledge Taylor & Francis.
- Brown, S. (2017). *Examen de la recherche sur le risque et les besoins chez les délinquantes : à la recherche de facteurs de risque sans distinction de sexe, prépondérants chez les femmes*

et propres aux femmes (Rapport de recherche R-386). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Brown, S. L. et Motiuk, L. L. (2005). *Le volet Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) du processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) : examen méta-analytique, psychométrique et consultatif* (Rapport de recherche R-164). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Brown, S. L. et Motiuk, L. (2008, juin). Using dynamic risk factors to predict criminal recidivism in a sample of male and female offenders. Dans K. D. Blanchette (présidente), *Classification for the prediction of recidivism in girls and women*, présenté à l'occasion du 69^e congrès annuel de la Société canadienne de psychologie, Halifax, N.-É.

Bureau du vérificateur général. (2017). *La préparation des détenues à la mise en liberté*. Ottawa, ON : chez l'auteur.

Chesney-Lind, M. (1997). *The female offender: Girls, women and crime*. Thousand Oaks, CA : Sage.

Chesney-Lind, M. et Pasko, L. (2013). *The female offender: Girls, women and crime* (3^e éd). CA : Sage.

Covington, S. et Bloom, B. (2006). Gender-responsive treatment and services in correctional settings. Dans E. Leeder (éd.), *Inside and out: Women, prison, and therapy* (p. 9-33), Binghamton, NY : Haworth Press.

Covington, S. S. et Bloom, B. E. (2003). Gendered justice: Women in the criminal justice system. Dans B. E. Bloom (éd.), *Gendered justice: addressing female offenders*, Carolina Academic Press.

Desmarais, S. et Singh, J. (2013). *Risk assessment instruments validated and implemented in correctional settings in the United States*. Council of State Governments.

- Finkelhor, D. et Baron, L. (1986). High-risk children. Dans D. Finkelhor (éd.), *A sourcebook on child sexual abuse*, Beverly Hills, CA : Sage.
- Gehring, K. S. et Van Voorhis, P. (2014). Needs and pretrial failure: Additional risk factors for female and male pretrial defendants. *Criminal Justice and Behavior*, 41(8), 943-970.
doi:10.1177/0093854814538022
- Gobeil, R., Cousineau, C., Power, J. et Stewart, L. (2015). *Mise en liberté de délinquants de sexe masculin ayant une cote de sécurité moyenne ou maximale* (Rapport de recherche R-376). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale. (1990). *La création de choix : rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale*. Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Hallgren, K. A. (2012). Computing inter-rater reliability for observational data: An overview and tutorial. *Tutorials in Quantitative Methods for Psychology*, 8(1), 23-34.
- Hanson, R. K., Bourgon, G., McGrath, R. J., Kroner, D., D'Amora, D. A., Thomas, S. S. et Tavaréz, L. P. (2016). *A five-level risk and needs system: Maximizing assessment results in corrections through the development of a common language*. Washington, DC : Justice Center Council of State Governments.
- Hayes, A. F. (2013). *Introduction to mediation, moderation, and conditional process analysis: A regression-based approach*. New York, NY : Guilford Press.
- Helmus, L. (2014). *L'Évaluation des facteurs statiques (EFS) du processus d'évaluation initiale et des réincarcérations pour les délinquants sexuels* (Recherche en bref 14-27). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Helmus, L. et Forrester, T. K. (2014). *Évaluation des facteurs statiques (EFS) au cours du processus d'évaluation initiale des délinquants : lien avec les décisions de mise en liberté*

et les résultats dans la collectivité (Rapport de recherche R-339). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Holgado-Tello, F. P., Chacón-Moscoso, S., Barbero-García, I. et Villa-Abad, E. (2010).

Polychoric versus pearson correlations in exploratory and confirmatory factor analysis of ordinal variables. *Quality and Quantity*, 44, 153-166. doi:10.1007/211135-008-9190-y

Kolenikov, S. et Angeles, G. (2004). *The use of discrete data in PCA: Theory, simulations, and applications to socioeconomic indices*. Chapel Hill, NC : Carolina Population Center, University of North Carolina.

Kubinger, K. D. (2003). On artificial results due to using factor analysis for dichotomous variables. *Psychology Science*, 45(1), 106-110.

Motiuk, L. L. (1997). Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants. *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 9(1), 18-22.

Motiuk, L. L. (1998). The Offender Intake Assessment (OIA) process: From research to practice. Dans *Best practices: Excellence in corrections*, American Correctional Association.

Motiuk, L. L. et Vuong, B. (2018). *Élaboration et validation d'un Indice du risque criminel (IRC) pour les délinquants sous responsabilité fédérale au Canada* (Rapport de recherche R-403). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Nolan, A., Harris, A. et Derkzen, D. (2017). *Évaluation de la Formation axée sur les femmes – Programme d'orientation (FAFPO)* (Rapport de recherche R-385). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Orbis Partners. (2006). *Service Planning Instrument for Women (SPIn-W)*. Ottawa, ON : chez l'auteur.

- Rea et Parker. (1992). *Designing and conducting survey research*. San Francisco, CA : Jossey-Bass.
- Rettinger, L. J. et Andrews, D. A. (2010). General risk and need, gender specificity, and the recidivism of female offenders. *Criminal Justice and Behaviour*, 37, 29-46. doi:10.1177/0093854809349438
- Rice, M. E. et Harris, G. T. (2005). Comparing effect sizes in follow-up studies: ROC area, Cohen's d, and r. *Law and Human Behavior*, 29(5), 615-620. doi:10.1007/s10979-005-6832-7
- Salisbury, E. et Van Voorhis, P. (2009). Gendered pathways: An empirical investigation of women probationers paths to recidivism. *Criminal Justice & Behavior*, 36, 541-566.
- Salisbury, E. J., Van Voorhis, P. et Spiropoulos, G. V. (2009). The predictive validity of a gender-responsive needs assessment: An exploratory study. *Crime & Delinquency*, 55(4), 550-585. doi:10.1177/0011128707308102
- Scott, T. (2017). *Évaluer la susceptibilité à l'influence des groupes* (Rapport de recherche R -390). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Service correctionnel du Canada. (2015). *Planification correctionnelle et profil criminel* (Directive du commissaire 705-6). Ottawa, ON : chez l'auteur.
- Simkins, S. et Katz, S. (2002). Criminalizing abused girls. *Violence Against Women*, 8, 1474-1499. doi:10.1177/107780102237966
- Stevens, J. P. (2002). *Applied multivariate statistics for the social sciences*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Stewart, Wilton, Kelly, Nolan et Talisman. (2016). *Déficiences intellectuelles chez les délinquants et les délinquantes sous responsabilité fédérale nouvellement admis* :

prévalence, profils et résultats (Rapport de recherche R-367). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Stewart, C. A. (2011). *Risk assessment of federal female offenders* (thèse de doctorat présentée à l'Université de Saskatoon, Saskatchewan, Canada).

Stewart, L. A., Wardrop, K., Wilton, G., Thompson, J., Derkzen, D. et Motiuk, L. (2017). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé* (Rapport de recherche R-395). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Thompson, J. (2012). *Gender neutral? An empirical test of life-course theories of criminal behaviour*, thèse de doctorat présentée à l'université Western, London, ON : Université Western.

Van Voorhis, P., Bauman, A. et Brushett, R. (2013). *Revalidation of the Women's Risk Needs Assessment, probation results, final report*. Cincinnati, OH : University of Cincinnati Criminal Justice Research Center.

Van Voorhis, P., Wright, E. M., Salisbury, E. et Bauman, A. (2010). Women's risk factors and their contributions to existing risk/needs assessment. *Criminal Justice and Behavior*, 37, 261-288. doi:10.1177/0093854809357442

Zakaria, D., Allenby, K., Derkzen, D. M. et Jones, N. (2013). *Élaboration préliminaire d'un outil d'évaluation des facteurs de risque dynamiques adapté aux délinquantes : examen de variables sans distinction de sexe et de variables sexospécifiques* (Rapport de recherche R-280). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.

Annexe A : Résultats supplémentaires

Tableau A1

Profil des délinquants par groupe

	Groupe d'élaboration		Groupe de validation	
	Femmes	Femmes	Homme	
	(N = 646)	(N = 620)	(N = 647)	
	% ou M (ET)	% ou M (ET)	% ou M (ET)	
Données démographiques				
Âge en années	35 (11)	34 (11)	35 (11)	
Autochtones	35,3	37,9	36,3	
Peine				
Peine totale				
Durée indéterminée	†	0,0	0,0	
Trois ans ou moins	62,5	61,8	54,0	
Plus de trois ans	37,2	38,2	46,0	
Infraction la plus grave à l'origine de la peine				
Infraction avec violence	50,3	53,9	50,2	
Infraction sans violence	49,7	46,1	49,8	
Risque selon les facteurs statiques				
Faible	20,9	19,5	19,4	
Moyen	52,0	61,9	52,7	
Élevé	27,1	17,7	27,4	
Besoins liés aux facteurs dynamiques				
Faibles	6,4	6,9	8,4	
Modérés	38,4	34,2	36,8	
Élevés	55,3	58,9	54,8	
Potentiel de réinsertion sociale				
Faible	16,9	20,3	20,8	
Moyen	65,0	61,9	49,7	
Élevé	18,1	17,7	20,5	
Niveau de motivation				
Faible	3,3	4,7	9,4	
Moyen	45,5	46,0	71,6	
Élevé	51,2	49,4	19,0	
Type de mise en liberté				
Libération d'office	39,5	46,6	54,7	
Libération conditionnelle discrétionnaire	60,5	53,4	45,3	
Nombre moyen de jours de suivi dans la collectivité	381 (305)	368 (289)	359 (276)	
Révocation	36,6	38,2	38,5	
Nombre moyen de jours jusqu'à la révocation	223 (175)	227 (173)	223 (155)	

† Information éliminée en raison d'une fréquence inférieure à 5 dans une catégorie.

Tableau A2

Validité prédictive des éléments de risque et de besoin sexospécifiques parmi les échantillons d'élaboration ($n = 645$) et de validation ($n = 620$)

	ÉLABORATION			VALIDATION		
	<i>N</i>	CR	IC de 95 %	<i>N</i>	CR	IC de 95 %
Antécédents criminels						
Cinq condamnations antérieures ou plus	645	2,04	[1,56 – 2,67]	618	2,44	[1,81 – 3,28]
Sanctions – Surveillance dans la collectivité	637	2,14	[1,58 – 2,90]	614	2,62	[1,84 – 3,73]
Consommation abusive de drogue et instabilité du logement						
Instabilité du logement	635	2,45	[1,86 – 3,22]	609	2,13	[1,59 – 2,86]
Fréquentation de toxicomanes	637	4,76	[2,89 – 7,82]	615	4,69	[2,80 – 7,87]
A consommé différentes drogues en même temps	627	3,04	[2,22 – 4,17]	602	2,42	[1,72 – 3,40]
Personnalité antisociale						
Impulsivité	641	2,72	[1,88 – 3,94]	615	2,02	[1,41 – 2,90]
Recherche des sensations fortes	624	2,40	[1,84 – 3,13]	601	1,66	[1,25 – 2,21]
Agit souvent d'une manière agressive	627	2,04	[1,55 – 2,69]	610	2,43	[1,81 – 3,25]
Emploi						
Absence d'antécédents de travail	638	2,33	[1,78 – 3,05]	617	2,14	[1,61 – 2,84]
Antécédents de travail instables	635	3,32	[2,24 – 4,92]	613	3,39	[2,23 – 5,17]
Compétences professionnelles monnayables acquises par expérience limitées	638	2,52	[1,83 – 3,47]	617	1,96	[1,42 – 2,69]
Consommation excessive d'alcool						
La consommation excessive d'alcool fait partie du mode de vie du délinquant	635	2,15	[1,66 – 2,80]	607	1,77	[1,33 – 2,34]
Expériences difficiles dans l'enfance						
Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance	638	2,11	[1,62 – 2,74]	618	1,64	[1,24 – 2,17]
Les relations avec la figure parentale étaient négatives pendant l'enfance	636	1,90	[1,43 – 2,52]	614	1,68	[1,25 – 2,26]
Infraction avec violence et infraction relative aux armes						
Violence (voies de fait, vol qualifié)	642	2,06	[1,58 – 2,69]	615	1,96	[1,48 – 2,61]
A menacé la victime avec une arme	625	1,98	[1,51 – 2,60]	598	1,84	[1,36 – 2,49]
Soutien et ressources						
Instabilité financière	629	2,90	[1,98 – 4,25]	613	1,90	[1,33 – 2,72]
Soutien prosocial d'un partenaire intime limité	629	2,08	[1,49 – 2,89]	600	1,86	[1,31 – 2,64]
Activités de loisirs constructives limitées	629	2,63	[1,91 – 3,62]	603	1,43	[1,05 – 1,93]
Comportement en milieu carcéral						

A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait	645	2,47	[1,91 – 3,20]	620	2,62	[1,97 – 3,47]
A été accusé d'au moins une infraction mineure	645	2,71	[2,06 – 3,57]	620	2,77	[2,04 – 3,75]
A été impliqué dans au moins un incident lié au comportement	645	2,17	[1,66 – 2,83]	620	1,82	[1,37 – 2,42]

Remarque. CR = coefficient de risque; IC de 95 % = intervalle de confiance

Tableau A3

Association multivariée entre les éléments de risque et de besoin sexospécifiques parmi les échantillons d'élaboration (n = 533) et de validation (n = 508)

	ÉLABORATION		VALIDATION	
	CR	IC de 95 %	CR	IC de 95 %
Antécédents criminels				
Cinq condamnations antérieures ou plus	-	-	1,62	[1,16 – 2,26]
Sanctions – Surveillance dans la collectivité	-	-	-	-
Consommation abusive de drogue et instabilité du logement				
Instabilité du logement	-	-	-	-
Fréquentation de toxicomanes	2,92	[1,52 – 5,61]	2,39	[1,34 – 4,24]
A consommé différentes drogues en même temps	-	-	-	-
Personnalité antisociale				
Impulsivité	-	-	-	-
Recherche des sensations fortes	1,73	[1,28 – 2,35]	-	-
Agit souvent d'une manière agressive	-	-	-	-
Emploi				
Absence d'antécédents de travail	1,38	[1,02 – 1,87]	1,71	[1,06 – 2,76]
Antécédents de travail instables	1,91	[1,12 – 3,26]	-	-
Compétences professionnelles monnayables acquises par expérience limitées	-	-	-	-
Consommation excessive d'alcool				
La consommation excessive d'alcool fait partie de son mode de vie	1,61	[1,20 – 2,16]	-	-
Expériences difficiles dans l'enfance				
Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance	-	-	-	-
Les relations avec la figure parentale étaient négatives pendant l'enfance	-	-	-	-
Infraction avec violence et infraction relative aux armes				
Violence (voies de fait, vol qualifié)	-	-	1,37	[1,00 – 1,87]
A menacé la victime avec une arme	-	-	-	-
Soutien et ressources				
Instabilité financière	-	-	-	-
Soutien prosocial d'un partenaire intime limité	-	-	-	-
Activités de loisirs constructives limitées	1,56	[1,09 – 2,22]	-	-
Comportement en milieu carcéral				
A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait	1,82	[1,33 – 2,50]	1,55	[1,11 – 2,17]
A été accusé d'au moins une infraction mineure	1,48	[1,06 – 2,06]	1,83	[1,28 – 2,62]

A été impliqué dans au moins un incident lié au comportement

- - - -

Remarque. CR = coefficient de risque; IC de 95 % = intervalle de confiance



Tableau A4

Validité prédictive des éléments de risque et de besoin sexospécifiques dans l'échantillon de validation constitué de femmes (n = 620) et dans l'échantillon de référence constitué d'hommes (n = 647)

	FEMMES			HOMMES		
	N	CR	IC de 95 %	N	CR	IC de 95 %
Antécédents criminels						
Cinq condamnations antérieures ou plus	618	2,44	[1,81 – 3,28]	647	2,19	[1,64 – 2,94]
Sanctions – Surveillance dans la collectivité	614	2,62	[1,84 – 3,73]	644	2,13	[1,53 – 2,97]
Consommation abusive de drogue et instabilité du logement						
Instabilité du logement	609	2,13	[1,59 – 2,86]	639	2,07	[1,57 – 2,73]
Fréquentation de toxicomanes	615	4,69	[2,80 – 7,87]	641	3,43	[2,22 – 5,30]
A consommé différentes drogues en même temps	602	2,42	[1,72 – 3,40]	628	2,93	[2,18 – 3,93]
Personnalité antisociale						
Impulsivité	615	2,02	[1,41 – 2,90]	638	2,35	[1,69 – 3,27]
Recherche des sensations fortes	601	1,66	[1,25 – 2,21]	632	1,99	[1,51 – 2,63]
Agit souvent d'une manière agressive	610	2,43	[1,81 – 3,25]	631	2,17	[1,62 – 2,89]
Emploi						
Absence d'antécédents de travail	617	2,14	[1,61 – 2,84]	638	2,70	[1,94 – 3,75]
Antécédents de travail instables	613	3,39	[2,23 – 5,17]	634	2,19	[1,60 – 3,01]
Compétences professionnelles monnayables acquises par expérience limitées	617	1,96	[1,42 – 2,69]	631	1,74	[1,32 – 2,29]
Consommation excessive d'alcool						
La consommation excessive d'alcool fait partie du mode de vie du délinquant	607	1,77	[1,33 – 2,34]	639	2,00	[1,52 – 2,64]
Expériences difficiles dans l'enfance						
Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance	618	1,64	[1,24 – 2,17]	643	2,09	[1,59 – 2,75]
Les relations avec la figure parentale étaient négatives pendant l'enfance	614	1,68	[1,25 – 2,26]	644	1,85	[1,38 – 2,48]
Infraction avec violence et infraction relative aux armes						
Violence (voies de fait, vol qualifié)	615	1,96	[1,48 – 2,61]	646	1,73	[1,32 – 2,28]
A menacé la victime avec une arme	598	1,84	[1,36 – 2,49]	639	1,06	[0,77 – 1,46]
Soutien et ressources						
Instabilité financière	613	1,90	[1,33 – 2,72]	640	2,28	[1,68 – 3,09]
Soutien prosocial d'un partenaire intime limité	600	1,86	[1,31 – 2,64]	629	1,54	[1,16 – 2,05]
Activités de loisirs constructives limitées	603	1,43	[1,05 – 1,93]	622	2,36	[1,77 – 3,14]
Comportement en milieu carcéral						

A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait	620	2,62	[1,97 – 3,47]	647	2,53	[1,88 – 3,40]
A été accusé d'au moins une infraction mineure	620	2,77	[2,04 – 3,75]	647	2,11	[1,60 – 2,78]
A été impliqué dans au moins un incident lié au comportement	620	1,82	[1,37 – 2,42]	647	2,08	[1,57 – 2,77]

Remarque. CR = coefficient de risque; IC de 95 % = intervalle de confiance

Tableau A5

Validité prédictive des cotes de risque et de besoin sexospécifiques dans l'échantillon de validation constitué de femmes (n = 620) et dans l'échantillon de référence constitué d'hommes (n = 647)

	Test du χ^2 (dl)	<i>p</i>	Coefficient de risque	IC de 95 %
FEMMES				
Cote de risque et de besoin faible	-	-	-	-
Cote de risque et de besoin modérée	30,543 (1)	< 0,001	2,91	[2,91 – 9,43]
Cote de risque et de besoin élevée	63,955 (1)	< 0,001	6,27	[6,27 – 20,64]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 de Wald (dl)	74,278 (2)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,682			
HOMMES				
Cote de risque et de besoin faible	-	-	-	-
Cote de risque et de besoin modérée	48,865 (1)	< 0,001	3,82	[2,62 – 5,57]
Cote de risque et de besoin élevée	87,011 (1)	< 0,001	8,03	[5,18 – 12,44]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 de Wald (dl)	87,934 (2)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,683			

Remarque. IC de 95 % = intervalle de confiance. Selon l'indice C de Harrell, les valeurs de 0,56, 0,64 et 0,71 sont considérées comme représentant un effet limité, modéré et important, respectivement.

Tableau A6

Effet conditionnel du niveau de risque sur la réincarcération chez les hommes et chez les femmes (n = 2 644)

	Effet	<i>Z</i>	<i>p</i>	IC de 95 %
Femmes	1,00	10,33	< 0,001	[0,811 – 1,19]
Hommes	0,855	8,98	< 0,001	[0,668 – 1,04]

Remarque. IC de 95 % = intervalle de confiance.

Tableau A7

Augmentation de l'exactitude prédictive de l'EFS par l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins dans l'échantillon de validation (n = 620)

	Test du χ^2 (dl)	p	CR	IC de 95 %
Bloc 1				
EFS				
Risque moyen par rapport à faible	9,69 (1)	0,002	1,96	[2,91 – 9,43]
Risque élevé par rapport à faible	23,28 (1)	< 0,001	2,94	[6,27 – 20,64]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 (dl)	23,93 (2)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,60			
Bloc 2				
EFS				
Risque moyen par rapport à faible	0,09 (1)	0,764	1,07	[0,67 – 1,66]
Risque élevé par rapport à faible	0,81 (1)	0,369	1,25	[0,77 – 2,02]
Sexospécifique				
Risque et besoin modérés par rapport à faibles	28,04 (1)	< 0,001	5,09	[2,79 – 9,29]
Risque et besoin élevés par rapport à faibles	52,44 (1)	< 0,001	10,37	[5,51 – 19,52]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 (dl)	75,47 (4)	< 0,001		
$\Delta \chi^2$ (dl)	51,54 (2)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,70			

Remarque. CR = coefficient de risque. IC de 95 % = intervalle de confiance. Selon l'indice C de Harrell, les valeurs de 0,56, 0,64 et 0,71 sont considérées comme représentant un effet limité, modéré et important, respectivement.

Tableau A8

Augmentation de l'exactitude prédictive de l'IDAFD-R par l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins dans l'échantillon de validation (n = 620)

	Test du χ^2 (dl)	p	CR	IC de 95 %
Bloc 1				
IDAFD-R				
Besoins modérés par rapport à faibles	4,72 (1)	0,030	2,78	[1,11 – 7,00]
Besoins élevés par rapport à faibles	18,18 (1)	< 0,001	7,08	[2,88 – 17,40]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 (dl)	46,04 (2)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,64			
Bloc 2				
IDAFD-R				
Besoins modérés par rapport à faibles	0,03 (1)	0,866	1,09	[0,40 – 3,00]
Besoins élevés par rapport à faibles	1,21 (1)	0,271	1,78	[0,64 – 4,95]
Sexospécifique				
Risque et besoin modérés par rapport à faibles	18,28 (1)	< 0,001	4,23	[2,18 – 8,18]
Risque et besoin élevés par rapport à faibles	35,79 (1)	< 0,001	8,13	[4,09 – 16,16]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 (dl)	81,29 (4)	< 0,001		
$\Delta \chi^2$ (dl)	35,25 (2)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,70			

Remarque. CR = coefficient de risque. IC de 95 % = intervalle de confiance. Selon l'indice C de Harrell, les valeurs de 0,56, 0,64 et 0,71 sont considérées comme représentant un effet limité, modéré et important, respectivement.

Tableau A9

Augmentation de l'exactitude prédictive de l'IRC par l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins dans l'échantillon de validation (n = 618)

	Test du χ^2 (dl)	p	CR	IC de 95 %
Bloc 1				
IRC				
Risque de faible à moyen par rapport à faible	12,6 (1)	< 0,001	2,67	[1,55 – 4,59]
Risque moyen par rapport à faible	24,0 (1)	< 0,001	3,35	[2,07 – 5,44]
Risque de moyen à élevé par rapport à faible	38,7 (1)	< 0,001	4,46	[2,79 – 7,15]
Risque élevé par rapport à faible	59,0 (1)	< 0,001	6,59	[4,07 – 10,66]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 (dl)	64,5 (4)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,66			
Bloc 2				
IRC				
Risque de faible à moyen par rapport à faible	5,81 (1)	0,016	1,97	[1,14 – 3,42]
Risque moyen par rapport à faible	2,91 (1)	0,088	1,56	[0,94 – 2,62]
Risque de moyen à élevé par rapport à faible	7,26 (1)	0,007	2,01	[1,21 – 3,32]
Risque élevé par rapport à faible	9,35 (1)	0,002	2,29	[1,35 – 3,90]
Sexospécifique				
Risque et besoin modérés par rapport à faibles	22,5 (1)	< 0,001	4,05	[2,27 – 7,22]
Risque et besoin élevés par rapport à faibles	45,3 (1)	< 0,001	8,25	[4,46 – 15,25]
<i>Ajustement du modèle</i>				
Test du χ^2 (dl)	103,9 (6)	< 0,001		
$\Delta \chi^2$ (dl)	39,4 (2)	< 0,001		
Indice c de Harrell	0,71			

Remarque. CR = coefficient de risque. IC de 95 % = intervalle de confiance. Selon l'indice C de Harrell, les valeurs de 0,56, 0,64 et 0,71 sont considérées comme représentant un effet limité, modéré et important, respectivement.

Annexe B : Méthode d'établissement de l'échelle

Méthode

Le tableau B1 présente un résumé des variables étudiées dans le cadre de l'élaboration de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins qui ont été dégagées au moyen du SGD. Au total, 296 variables ont été étudiées.

Tableau B1

Variables étudiées aux fins de l'instrument d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins

Données sur les variables recueillies au moment de l'admission dans un établissement fédéral

État matrimonial (A un conjoint ou non)

Niveau de réinsertion sociale

Niveau de motivation

Niveau de responsabilisation

Indicateur de réceptivité

Indicateur d'engagement

Indicateurs de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques révisé

Indicateurs de l'Évaluation des facteurs statiques

Questionnaire informatisé sur la toxicomanie – Questionnaire sur la consommation d'alcool

Questionnaire informatisé sur la toxicomanie – Questionnaire sur la consommation de drogues

Questionnaire informatisé sur la toxicomanie – Questionnaire sur les problèmes reliés à l'alcool

Questionnaire informatisé sur la toxicomanie – Lien entre le crime et la consommation d'alcool ou de drogues

Questionnaire informatisé sur la toxicomanie – Traitement requis

Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale – Bref inventaire des symptômes – Indice de gravité globale

Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale – Échelle de mesure de l'état dépressif, du désespoir et du suicide

Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale – Indicateurs de santé mentale

Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale – Mesure des capacités cognitives générales chez l'adulte

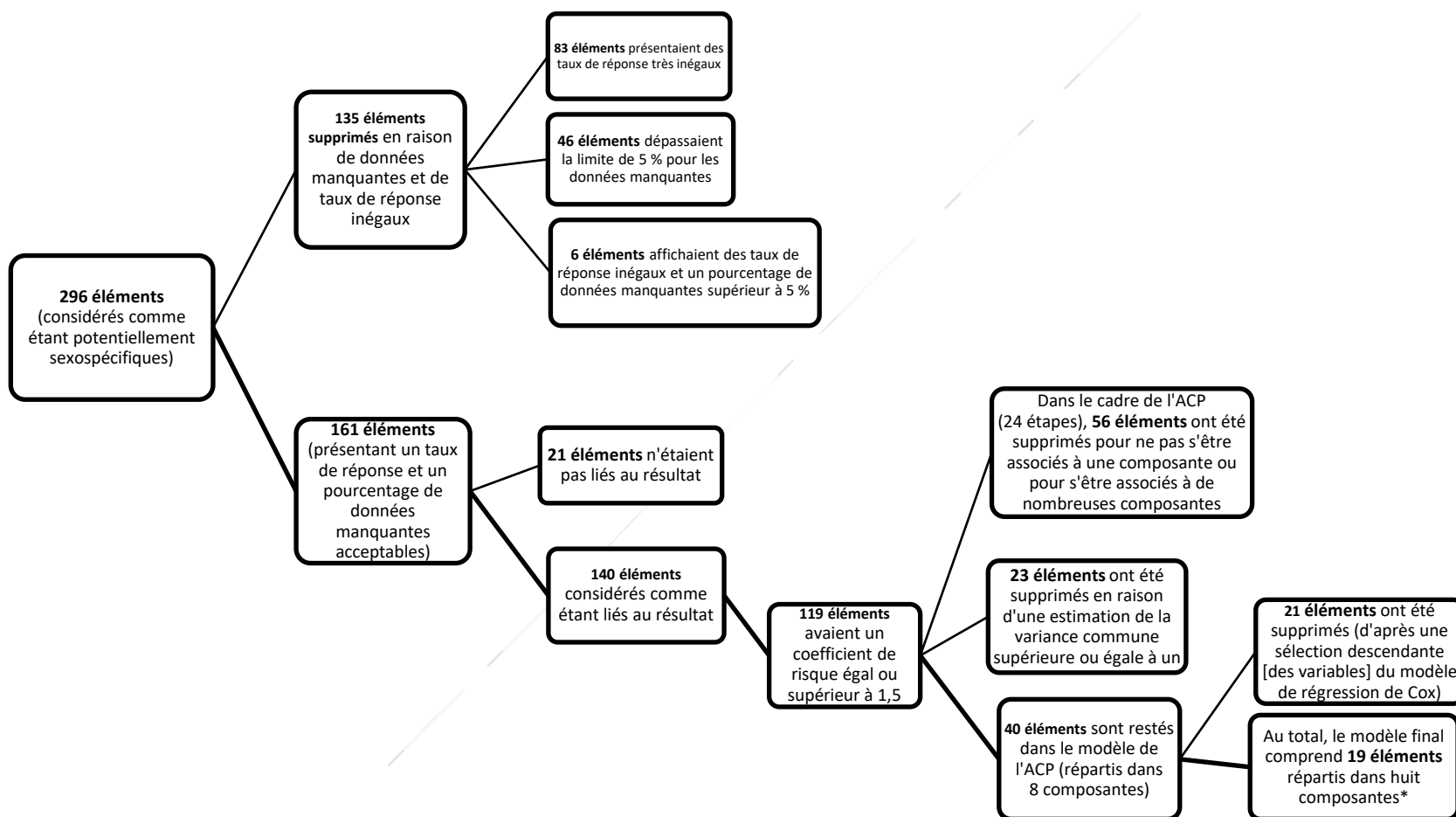
Système informatisé de dépistage des troubles mentaux à l'évaluation initiale – Échelle d'autoévaluation du TDAH chez l'adulte

Tableau B1 (suite)

Données sur les variables recueillies tout au long de la peine d'emprisonnement
A été placé au moins une fois en isolement (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident en tant que victime (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident en tant qu'instigateur (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident lié au comportement (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident lié aux objets interdits (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident ayant causé un décès (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident lié à une évasion (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident dans la catégorie « divers » (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident lié aux biens (oui ou non)
A été impliqué dans au moins un incident d'automutilation (oui ou non)
A été accusé d'au moins une infraction mineure (oui ou non)
A été accusé d'au moins une infraction grave (oui ou non)
A reçu au moins une visite familiale privée ou une visite régulière (oui ou non)
A reçu au moins une visite familiale privée (oui ou non)
A reçu au moins une visite régulière (oui ou non)
A reçu au moins une visite d'un membre de la famille immédiate (oui ou non)
A reçu au moins une visite d'un enfant du conjoint, de ses enfants ou de ses petits-enfants (oui ou non)
A reçu au moins une visite d'un membre de la famille élargie (oui ou non)
A reçu au moins une visite d'un ami (oui ou non)
A reçu au moins une visite de son conjoint ou d'un ex-conjoint (oui ou non)
A reçu au moins une visite d'une autre personne (oui ou non)
A réussi au moins un niveau de scolarité (oui ou non)
A terminé au moins un programme correctionnel d'intensité modérée et élevée (oui ou non)
Plus récent score obtenu après le programme selon la Mesure générique du rendement du participant
Score moyen obtenu après le programme selon la Mesure générique du rendement du participant
Degré moyen de changement survenu après le programme selon la Mesure générique du rendement du participant

Comme on peut le constater dans la figure B1, le processus d'étude des variables dans le cadre de l'élaboration de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins comporte plusieurs volets.

Figure B1. Méthode de réduction du nombre d'éléments en plusieurs étapes.



*Veuillez remarquer que trois éléments additionnels de la composante n° 8 (Soutien et ressources) ont été dégagés au cours de l'analyse axée sur les analyses combinées de la récidive (réincarcération avant la DEM et récidive après la DEM). Par conséquent, le modèle final comprend 22 éléments.

Les analyses d'établissement de l'échelle ont été menées en suivant les étapes ci-après.

a) Taux de réponse très inégaux et données manquantes.

Au cours de la première étape de réduction du nombre de variables prédictives possibles, nous avons examiné les distributions et la quantité des données manquantes pour chaque variable. Certaines variables ont été exclues de l'examen si leur taux de réponse était très inégal (p. ex. un taux de présence inférieur à 10 % ou supérieur à 90 %) ou si le pourcentage de données manquantes était supérieur à 5 %. Certaines variables qui avaient au moins trois niveaux (p. ex. le niveau de réinsertion sociale) et dont les taux de réponse étaient inégaux ont été réunies pour devenir dichotomiques (p. ex. réunir un niveau faible et modéré de motivation pour le comparer à un niveau élevé).

b) Analyses de régression de Cox à deux variables.

La deuxième étape dans la réduction du nombre de variables comprenait une série d'analyses de régression de Cox à deux variables⁷ visant à établir les associations individuelles avec une réincarcération. Nous avons conservé les variables dont le coefficient de risque était supérieur à 1,50, comme c'est le cas dans d'autres recherches sur l'établissement d'une échelle (p. ex. Scott, 2017)^{8,9}.

c) Analyse en composantes principales (ACP).

Les variables restantes ont été saisies dans une ACP afin de réduire le nombre d'éléments en composantes plus significatives ou utiles. Comme les variables signalées pour inclusion dans l'analyse étaient de nature dichotomique et ordinale, les analyses ont été basées sur une matrice des coefficients de corrélation polychoriques étant donné que cette approche réduit l'erreur

⁷ L'analyse de régression de Cox, type d'analyse de survie, produit une estimation du risque qu'un événement se produise, permettant ainsi de déterminer des périodes de suivi des variables au sein de la collectivité. Dans la présente étude, l'événement à déterminer est de savoir si une délinquante sera réincarcérée pendant sa surveillance dans la collectivité. Combiné au niveau de signification ou à l'intervalle de confiance, un coefficient de risque de 1,0 indiquerait qu'il n'existe aucune différence dans le risque de réincarcération chez les personnes qui présentent un élément particulier par rapport à celles qui ne le présentent pas. Un coefficient de risque supérieur à 1,0 indiquerait une probabilité accrue de réincarcération et un coefficient de risque inférieur à 1,0 suggérerait une probabilité moindre.

⁸ Comme les coefficients de risque dépendent de l'échelle, la valeur limite d'un coefficient de risque de 1,50 peut être trop stricte pour les variables qui ne sont pas dichotomiques (p. ex. le niveau de motivation). Néanmoins, toutes les variables non dichotomiques qui ont été comprises dans les analyses à deux variables répondaient à ce critère ou ont été dichotomisées avant l'analyse afin de tenir compte des taux de réponse inégaux.

⁹ Il convient de souligner que la raison pour laquelle nous n'avons pas utilisé les statistiques de l'aire sous la courbe pour évaluer l'importance des liens entre les variables et les résultats dans la collectivité est que cette méthode aurait nécessité des durées fixes de suivi dans la collectivité. Cela aurait réduit considérablement le nombre de femmes disponibles pour le suivi, alors que le modèle de régression de Cox permet d'enregistrer diverses périodes de suivi dans la collectivité et de conserver l'échantillon complet de femmes.

associée aux composantes qui ont été dégagées (Holgado-Tello, Chacón-Moscoso, Barbero-García et Villa-Abad, 2010; Kolenikov et Angeles, 2004; Kubinger, 2003). Les décisions relatives à la réduction des éléments ont été fondées sur le coefficient d'une variable composante (supérieur à 0,4; Stevens, 2002) ainsi que sur les valeurs propres, les diagrammes d'éboulis (scree plot) et les mesures de la variance commune. Les éléments qui ne s'associaient à aucune composante ou s'associaient à de nombreuses composantes n'ont pas été conservés. Le processus a été répété jusqu'à ce qu'une solution simple soit établie.

d) Analyses de régression de Cox par sélection descendante.

Nous avons réalisé une série d'analyses de régression de Cox par sélection descendante dans chaque composante choisie au moyen de l'ACP afin de dégager les éléments restants qui permettaient de prévoir d'une manière particulière la réincarcération. Les éléments qui ne permettaient pas de prévoir la réincarcération d'une manière particulière n'ont pas été pris en considération dans l'élaboration de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins.

e) Examen des éléments définitifs.

Les éléments restants ont été examinés afin d'évaluer le risque de multicollinéarité (les éléments présentant une corrélation extrême entre eux). Les éléments présentant une corrélation égale ou supérieure à 0,8 n'ont pas été pris en considération. Enfin, les éléments possibles ont été examinés d'un œil critique afin d'évaluer leur utilité théorique et pratique. Les éléments restants composent la version définitive de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins.

f) Établissement de la cote globale de risque et de besoin.

Nous avons examiné de nombreuses méthodes pour établir la cote globale de risque et de besoin. En fin de compte, nous avons décidé que la moyenne simple du nombre d'éléments appuyés constituait la manière la plus économique de calculer une note totale et présentait une exactitude prédictive comparable à d'autres méthodes évaluées plus compliquées¹⁰. Les notes totales obtenues par les femmes ont ensuite été classées selon les catégories suivantes de risque

¹⁰ Les autres méthodes de calcul de la cote globale sont les suivantes :

- (1) Nous avons calculé le facteur de pondération des éléments selon l'écart entre les taux de réincarcération des personnes qui présentaient l'élément et la cote globale de réincarcération, en utilisant une méthode de pondération semblable à celle de Burgess. Nous avons appliqué une pondération de 1 pour chaque écart de 5 %. Nous avons ensuite additionné les notes de tous les éléments (les notes étaient de 0 à 10 [faible], de 10 à 20 [moyenne] et de 20 à 30 [élevée]) pour obtenir une note totale. Les résultats indiquent une exactitude prédictive comparable à la méthode de notation de la moyenne simple.
- (2) Nous avons aussi examiné le système des cinq niveaux de risque et de besoin (Hanson et coll. 2016). Cependant, l'échantillon actuel ne répondait pas à l'exigence relative aux données pour cette approche.

et de besoin : faible (taux de présence des éléments inférieur à 33 %), moyen (taux de présence des éléments allant de 33 % à 66 %) et élevé (taux de présence des éléments supérieur à 66 %). La prévalence des cotes globales de risque et de besoin ainsi que les éléments individuels ont été examinés auprès des femmes composant les échantillons d'élaboration et de validation afin de mieux comprendre leur profil de risque et de besoin.

Résultats

Examen préliminaire des variables

La première étape de la réduction du nombre d'éléments comprenait un examen des distributions des variables pour lesquelles les taux de réponse étaient très inégaux et des données étaient manquantes. Nous avons ainsi retenu 161 éléments pour considération, étant donné que 83 éléments affichaient des taux de réponse très inégaux, 46 éléments dépassaient l'exigence relative au pourcentage limite de données manquantes et 6 éléments ne remplissaient pas ces deux conditions.

Nous avons ensuite réalisé une analyse de régression de Cox à deux variables afin d'examiner le lien entre les 161 éléments restants et la probabilité d'une réincarcération (voir le tableau B2). Ainsi, 119 éléments ont été retenus pour l'étape suivante de réduction du nombre d'éléments – l'analyse en composantes principales.

Tableau B2

Associations fondées sur la régression de Cox à deux variables entre les données sur les variables recueillies à partir du SGD et la réincarcération dans l'échantillon d'élaboration composé de femmes (n = 646)

Données sur les variables recueillies à partir du SGD	N	Test du χ^2 (dl)	p	Coefficient de risque
État matrimonial				
N'a pas de conjoint		-	-	-
A un conjoint	612	0,865 (1)	0,352	1,16
Niveau de réinsertion sociale				
Élevé		-	-	-
Moyen		16,914 (1)	< 0,001	2,38
Faible		24,615 (1)	< 0,001	3,30
Test du χ^2 de Wald (dl)	645	24,989 (2)	< 0,001	
Niveau de motivation				
Élevé		-	-	-

Faible ou moyen	645	6,299 (1)	0,012	1,39
Niveau de responsabilisation				
Élevé		-	-	-
Faible ou moyen	645	11,744 (1)	< 0,001	1,66
Indicateur de réceptivité				
	645	7,317 (1)	< 0,001	1,44
Indicateurs de domaines de l'IDAFD-R				
Emploi et études				
1. Niveau de scolarité inférieur à la 10 ^e année	633	35,854 (1)	< 0,001	2,32
2. Sans diplôme d'études secondaires	635	26,649 (1)	< 0,001	2,31
3. Absence d'antécédents de travail	638	38,228 (1)	< 0,001	2,33
4. Sans emploi au moment de l'arrestation	636	17,202 (1)	< 0,001	2,13
5. Antécédents de travail instables	635	35,627 (1)	< 0,001	3,32
6. Compétences professionnelles monnayables acquises par l'expérience limitées	638	32,243 (1)	< 0,001	2,52
7. Compétences professionnelles monnayables acquises au moyen de la formation limitées	632	27,839 (1)	< 0,001	3,16
8. Insatisfaction envers les compétences professionnelles	625	17,235 (1)	< 0,001	1,80
10. Ne croit pas pouvoir accroître son employabilité	632	2,175 (1)	0,140	1,30
12. A déjà été dirigé vers un programme de traitement	621	2,798 (1)	0,094	1,30

Tableau B2 (suite)

Données sur les variables recueillies à partir du SGD	N	Test du χ^2 (dl)	p	Coefficient de risque
Relations matrimoniales et familiales				
1. Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance	638	30,781 (1)	< 0,001	2,11
2. Les relations avec la figure parentale étaient négatives pendant l'enfance	636	19,521 (1)	< 0,001	1,90
3. Victime de violence pendant l'enfance	631	19,764 (1)	< 0,001	1,85
4. Témoin de violence familiale pendant l'enfance	620	18,801 (1)	< 0,001	1,81
6. Incapacité de maintenir une relation intime durable	631	14,027 (1)	< 0,001	1,66
7. Ses relations intimes ont été problématiques	635	11,857 (1)	< 0,001	2,11
8. Victime de violence conjugale	635	7,262 (1)	0,007	1,49
9. Auteur d'actes de violence conjugale	614	16,958 (1)	< 0,001	1,78
10. Attitude qui encourage la violence conjugale	625	1,156 (1)	0,282	1,25
11. N'a pas de responsabilités parentales	638	17,352 (1)	< 0,001	1,75
16. A déjà été dirigé vers un programme de traitement	626	0,218 (1)	0,640	1,09
Fréquentations				
1. Fréquentation de toxicomanes	637	37,768 (1)	< 0,001	4,76
2. Fréquentation de nombreux délinquants	624	38,999 (1)	< 0,001	3,69
3. A plusieurs amis criminels	624	48,992 (1)	< 0,001	2,84
5. A un partenaire criminel	621	19,675 (1)	< 0,001	1,82
8. Soutien prosocial d'un partenaire intime limité	629	18,771 (1)	< 0,001	2,08
9. Soutien prosocial de la famille limité	637	27,012 (1)	< 0,001	2,00
10. Soutien prosocial des amis limité	631	31,370 (1)	< 0,001	2,77
11. A déjà été dirigé vers un programme de traitement	631	1,233 (1)	0,267	1,28
Toxicomanie				
1. A commencé à boire très jeune	634	34,337 (1)	< 0,001	2,37
2. Consomme souvent de l'alcool de manière excessive	629	27,051 (1)	< 0,001	2,00
3. A consommé de l'alcool et des drogues en même temps	631	34,326 (1)	< 0,001	2,45
4. La consommation d'alcool nuit au travail	631	30,702 (1)	< 0,001	2,11
5. La consommation d'alcool nuit à ses relations interpersonnelles	635	29,676 (1)	< 0,001	2,07
6. La consommation d'alcool nuit au bien-être physique ou émotionnel	637	33,183 (1)	< 0,001	2,16

7. La consommation excessive d'alcool fait partie du mode de vie du délinquant	635	33,242 (1)	< 0,001	2,15
8. A commencé à consommer des drogues très jeune	639	47,212 (1)	< 0,001	3,20
9. Consomme souvent des drogues à l'excès	631	53,818 (1)	< 0,001	3,49
10. A consommé différentes drogues en même temps	627	48,084 (1)	< 0,001	3,04
11. La consommation de drogue nuit au travail	627	39,585 (1)	< 0,001	2,66
12. La consommation de drogue nuit à ses relations interpersonnelles	638	44,513 (1)	< 0,001	3,20
13. La consommation de drogue nuit au bien-être physique et émotionnel	638	46,103 (1)	< 0,001	3,39
14. La consommation régulière de drogue fait partie du mode de vie du délinquant	639	41,737 (1)	< 0,001	2,92
15. Sa consommation d'alcool ou de drogue l'a amené à enfreindre la loi	638	41,696 (1)	< 0,001	4,93
16. La consommation d'alcool ou de drogue fait partie du cycle de délinquance	637	36,394 (1)	< 0,001	3,47
17. A déjà été orienté vers un programme	637	17,338 (1)	< 0,001	1,75
Fonctionnement dans la collectivité				
1. Instabilité du logement	635	40,890 (1)	< 0,001	2,45
2. Instabilité financière	629	29,702 (1)	< 0,001	2,90
3. A eu recours à l'aide sociale	625	18,905 (1)	< 0,001	2,46
4. Activités de loisirs limitées	629	35,315 (1)	< 0,001	2,63
5. Faible lien avec la collectivité	629	22,862 (1)	< 0,001	2,06
6. Utilisation des ressources communautaires limitée	632	7,150 (1)	0,008	1,43
7. A déjà été orienté vers un programme	623	5,150 (1)	0,023	1,58

Tableau B2 (suite)

Données sur les variables recueillies à partir du SGD	N	Test du χ^2 (dl)	p	Coefficient de risque
Vie personnelle et affective				
1. A des idées étroites et rigides	640	6,211 (1)	0,013	1,40
2. Capacité limitée de reconnaître ses problèmes	644	0,083 (1)	0,773	1,04
3. Capacité limitée de faire des choix	641	3,665 (1)	0,056	1,36
4. Capacité limitée d'établir un lien entre les actions et les conséquences	643	0,406 (1)	0,524	1,09
5. A de la difficulté à composer avec le stress	630	18,176 (1)	< 0,001	2,52
7. Impulsivité	641	27,944 (1)	< 0,001	2,72
8. Recherche des sensations fortes	624	41,832 (1)	< 0,001	2,40
10. A de la difficulté à se fixer des objectifs à long terme	633	14,827 (1)	< 0,001	1,67
11. A de la difficulté à se fixer des objectifs réalistes	628	2,183 (1)	0,140	1,23
13. Capacité limitée d'assertivité	630	0,006 (1)	0,938	0,99
14. Capacité d'écoute limitée	631	4,328 (1)	0,038	1,42
15. Difficulté à résoudre ses problèmes interpersonnels	641	12,413 (1)	< 0,001	1,68
17. Capacité d'empathie limitée	625	8,195 (1)	0,004	1,48
18. Ressent souvent une violente colère	627	19,160 (1)	< 0,001	1,86
19. Réprime souvent sa colère	618	7,162 (1)	0,007	1,43
20. Agit souvent d'une manière agressive	627	25,387 (1)	< 0,001	2,04
21. A une faible tolérance à la frustration	627	19,476 (1)	< 0,001	1,81
22. Interprète souvent les situations neutres comme étant hostiles	616	9,387 (1)	0,002	1,65
25. A déjà été dirigé vers un programme de traitement	637	6,713 (1)	0,010	1,46
Attitude				
1. A une attitude négative envers le système de justice pénale	631	6,671 (1)	0,010	1,45
2. A une attitude négative envers le système correctionnel	630	6,785 (1)	0,010	1,61
4. A une attitude anticonformiste à l'égard de la société	631	21,218 (1)	< 0,001	1,85
5. Valorise la toxicomanie	627	19,254 (1)	< 0,001	1,82
6. Manque de respect à l'égard des biens personnels	626	11,693 (1)	< 0,001	1,69
7. Manque de respect à l'égard des biens personnels	626	11,693 (1)	< 0,001	1,69
8. Manque de respect à l'égard des biens publics ou commerciaux	624	25,887 (1)	< 0,001	2,05
9. A une attitude favorable à la violence instrumentale ou axée sur les buts	628	34,947 (1)	< 0,001	2,33
10. A une attitude favorable à la violence psychologique ou verbale	629	28,737 (1)	< 0,001	2,14
11. Nie le crime ou invoque des prétextes pour le justifier ou le minimiser	634	0,394 (1)	0,530	0,92
12. A déjà été dirigé vers un programme de traitement	628	5,197 (1)	0,023	1,57
Indicateurs de l'évaluation des facteurs statiques				
Dossier des antécédents criminels				
<i>Infractions antérieures – Tribunal de la jeunesse</i>				
Infractions antérieures devant un tribunal de la jeunesse?	629	50,757 (1)	< 0,001	2,61
Condamnations à l'adolescence?				
De cinq à neuf condamnations?	621	59,267 (1)	< 0,001	3,19
De deux à quatre condamnations?	619	64,167 (1)	< 0,001	3,06
Une condamnation?	619	52,345 (1)	< 0,001	2,67
Infractions figurant aux annexes?	622	58,452 (1)	< 0,001	3,20
Décisions – Surveillance dans la collectivité?	623	55,684 (1)	< 0,001	2,78
Décisions – Garde en milieu ouvert?	618	29,215 (1)	< 0,001	2,47
Décisions – Garde en milieu fermé?	622	32,456 (1)	< 0,001	2,50
Manquement aux conditions pendant la surveillance dans la collectivité?	619	56,682 (1)	< 0,001	3,04
<i>Infractions antérieures – Tribunal pour adultes</i>				
Infractions antérieures devant un tribunal pour adultes?	639	26,973 (1)	< 0,001	2,51

Tableau B2 (suite)

Données sur les variables recueillies à partir du SGD	N	Test du χ^2 (dl)	p	Coefficient de risque
<i>Condamnations antérieures à l'âge adulte</i>				
Au moins 15 déclarations de culpabilité?	639	21,144 (1)	< 0,001	1,89
De 10 à 14 déclarations de culpabilité?	639	28,687 (1)	< 0,001	2,04
De 5 à 9 déclarations de culpabilité?	639	25,304 (1)	< 0,001	2,00
De 2 à 4 déclarations de culpabilité?	639	27,088 (1)	< 0,001	2,28
Une déclaration de culpabilité?	639	26,047 (1)	< 0,001	2,45
Infractions figurant aux annexes?	639	15,152 (1)	< 0,001	1,68
Sanctions – Surveillance dans la collectivité?	637	24,155 (1)	< 0,001	2,14
Sanctions – Peines de ressort provincial?	636	18,387 (1)	< 0,001	1,80
Sanctions – Peines de ressort fédéral?	638	4,879 (1)	0,027	1,46
Manquement aux conditions pendant la surveillance dans la collectivité?	626	28,128 (1)	< 0,001	2,11
Tentative d'évasion, illégalement en liberté ou évasions?	630	8,985 (1)	0,003	1,78
Manquement aux conditions de la mise en liberté?	629	23,564 (1)	< 0,001	1,93
Aucune période d'au moins un an sans criminalité?	632	5,508 (1)	0,019	1,56
<i>Infractions à l'origine de la peine actuelle</i>				
<i>Condamnations à l'origine de la peine en cours</i>				
De 10 à 14 condamnations à l'origine de la peine en cours?	643	6,108 (1)	0,014	1,59
De 5 à 9 condamnations à l'origine de la peine en cours?	643	10,571 (1)	0,001	1,55
De 2 à 4 condamnations à l'origine de la peine en cours?	642	6,505 (1)	0,011	1,49
Infractions à l'origine de la peine figurant aux annexes?	643	2,663 (1)	0,103	0,77
Dossier sur la gravité des infractions				
<i>Infractions antérieures</i>				
Infractions antérieures?	640	37,861 (1)	< 0,001	3,44
Infractions antérieures graves?	640	35,089 (1)	< 0,001	2,25
Trafic de drogue?	639	0,007 (1)	0,932	1,02
Infractions avec violence (voies de fait, vol qualifié)?	639	40,140 (1)	< 0,001	2,34
<i>Victimes antérieures</i>				
Au moins trois victimes?	622	42,825 (1)	< 0,001	2,65
Deux victimes?	621	42,615 (1)	< 0,001	2,51
Une victime?	620	40,041 (1)	< 0,001	2,37
A proféré des menaces de violence envers la victime?	615	57,420 (1)	< 0,001	2,89
A menacé la victime avec une arme?	606	56,593 (1)	< 0,001	3,23
A usé de violence sur la victime?	630	38,295 (1)	< 0,001	2,32
A utilisé une arme contre la victime?	616	39,740 (1)	< 0,001	2,78
A causé des blessures légères à la victime?	622	37,896 (1)	< 0,001	2,34
<i>Durée de la peine antérieure</i>				
De un jour à quatre ans?	636	25,390 (1)	< 0,001	2,07
<i>Infractions à l'origine de la peine</i>				
Infractions graves à l'origine de la peine?	643	3,383 (1)	0,066	0,74
Trafic de drogue?	642	0,867 (1)	0,352	0,85
Utilisation d'armes prohibées?	641	6,762 (1)	0,009	1,63
Infractions avec violence (voies de fait, vol qualifié)?	642	28,719 (1)	< 0,001	2,06
<i>Victimes de l'infraction à l'origine de la peine</i>				
Au moins trois victimes?	641	1,470 (1)	0,225	1,23
Deux victimes?	641	6,727 (1)	0,010	1,43
Une victime?	641	3,660 (1)	0,060	1,31

Tableau B2 (suite)

Données sur les variables recueillies à partir du SGD	N	Test du χ^2 (dl)	p	Coefficient de risque
A abusé de son pouvoir, de sa situation ou de son autorité?	639	1,077 (1)	0,299	1,20
A proféré des menaces de violence envers la victime?	627	20,514 (1)	< 0,001	1,84
A menacé la victime avec une arme?	625	24,326 (1)	< 0,001	1,98
A usé de violence sur la victime?	638	4,577 (1)	0,032	1,33
A utilisé une arme contre la victime?	636	4,859 (1)	0,028	1,39
A causé la mort de la victime?	643	9,766 (1)	0,002	0,47
A causé des blessures graves à la victime?	635	3,440 (1)	0,064	0,74
A causé des blessures légères à la victime?	634	6,150 (1)	0,013	1,43
Durée de la peine actuelle				
De 5 à 9 ans?	643	19,123 (1)	< 0,001	0,35
A été placé au moins une fois en isolement	645	38,960 (1)	< 0,001	2,29
Incidents				
A été impliqué dans au moins un incident en tant que victime	645	9,560 (1)	0,002	1,18
A été impliqué dans au moins un incident en tant qu'instigateur	645	42,879 (1)	< 0,001	2,46
A été impliqué dans au moins un incident de voies de fait	645	46,664 (1)	< 0,001	2,47
A été impliqué dans au moins un incident lié au comportement	645	32,576 (1)	< 0,001	2,17
A été impliqué dans au moins un incident lié aux objets interdits	645	8,039 (1)	0,005	1,49
A été impliqué dans au moins un incident dans la catégorie « divers »	645	11,878 (1)	< 0,001	1,58
Accusations				
A été accusé d'au moins une infraction mineure	645	50,311 (1)	< 0,001	2,71
A été accusé d'au moins une infraction grave	645	43,760 (1)	< 0,001	2,43
Renseignements sur les visites				
A reçu au moins une visite familiale privée ou une visite régulière	645	18,928 (1)	< 0,001	0,56
A reçu au moins une visite familiale privée	645	9,330 (1)	0,002	0,47
A reçu au moins une visite régulière	645	20,514 (1)	< 0,001	0,55
A reçu au moins une visite d'un membre de la famille immédiate	645	21,363 (1)	< 0,001	0,51
A reçu au moins une visite d'un membre de la famille élargie	645	3,011 (1)	0,083	0,75
A reçu au moins une visite d'un ami	645	9,763 (1)	0,002	0,57
A reçu au moins une visite de son conjoint ou d'un ex-conjoint	645	11,464 (1)	< 0,001	0,43
Niveau de scolarité				
A réussi au moins un niveau de scolarité	645	2,747 (1)	0,097	1,25
Achèvement d'un programme correctionnel				
A terminé au moins un programme correctionnel d'intensité modérée et élevée	645	2,096 (1)	0,148	1,26

Remarque : dl = degré de liberté

Analyse en composantes principales (ACP) visant la réduction du nombre d'éléments

Une première itération de l'ACP faite à partir des 119 éléments a permis de dégager 25 composantes qui avaient une valeur propre supérieure à 1, selon le critère retenu, et de nombreuses variables associées à la première composante. Nous avons ensuite effectué une rotation Varimax afin de déterminer s'il était possible de dégager une solution plus utile, et, bien qu'une telle rotation ait amélioré l'interprétation dans une certaine mesure, les résultats sont demeurés obscurs. Comme les variables étaient trop nombreuses, à cette étape, pour dégager une solution utile, nous avons supprimé toutes les variables ayant une saturation d'un facteur égale à 0,4 au regard de la première composante et procédé à une nouvelle ACP afin de déterminer si d'autres composantes allaient ressortir. Les multiples itérations de l'ACP ont débouché sur une solution comportant quinze composantes. Afin de mieux comprendre la structure des facteurs sous-jacents à ces éléments, nous avons procédé à une ACP au moyen des variables susmentionnées par rotation Varimax. Nous avons supprimé de la solution toutes les variables qui ne s'associaient à aucune composante (saturation inférieure à 0,4) ou s'associaient à plus d'une composante, ou dont l'estimation de la variance commune était supérieure à 1 (cas de ultra-Heywood ou de Heywood). Nous avons ainsi obtenu une solution à huit composantes constituées de 40 variables.

Affinage des facteurs prédictifs finaux

Nous avons réalisé une série d'analyses de régression de Cox par sélection descendante pour chaque composante dégagée au cours de l'ACP afin de cerner, puis d'exclure toutes les variables qui ne contribuaient pas d'une manière significative à la capacité de la composante de prévoir la réincarcération. À partir de cette analyse, 21 autres variables ont été retirées. Au total, 19 éléments ont été regroupés pour former huit composantes utiles représentant une combinaison d'éléments considérés hypothétiquement sans distinction de sexe et sexospécifiques. Nous avons également évalué les corrélations entre les éléments afin d'examiner le risque de multicollinéarité entre ceux-ci (les corrélations très élevées entre les variables). Comme aucune corrélation ne dépassait 0,8, aucune variable n'a été supprimée.

La dernière étape d'élaboration de l'outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins consistait à évaluer d'un œil critique les éléments restants en fonction de leur importance théorique et de leur utilité pratique. Nous avons ensuite affiné un certain nombre d'éléments.

Déclarations de culpabilité antérieures

Les résultats de la méthode d'établissement de l'échelle soulignent l'importance des antécédents criminels dans la prévision des résultats dans la collectivité, comme ils sont mesurés par l'EFS, à savoir le Dossier des antécédents criminels à l'âge adulte. Cependant, après un examen poussé, nous avons constaté que la façon dont les déclarations de culpabilité antérieures sont enregistrées dans le SGD ne permet pas de tenir compte des personnes pour lesquelles aucune déclaration de culpabilité antérieure n'est enregistrée (les éléments varient de une à au moins 15 déclarations de culpabilité antérieures). Comme les délinquantes ont généralement moins d'antécédents criminels que les hommes (Covington et Bloom, 2003), il a été nécessaire d'opérationnaliser les déclarations de culpabilité antérieures d'une manière plus inclusive. Nous avons donc attribué aux femmes qui n'avaient aucune déclaration de culpabilité antérieure selon le Dossier des antécédents criminels à l'âge adulte, et qui purgeaient leur première peine fédérale, un code indiquant qu'elles n'avaient aucune déclaration de culpabilité antérieure. Le nombre de déclarations de culpabilité antérieures a ensuite été dichotomisé en deux groupes de taille égale – une cote de 1 a été attribuée aux personnes ayant au moins cinq déclarations de culpabilité antérieures, et une cote de 0 a été attribuée à celles ayant quatre déclarations de culpabilité antérieures ou moins.

Expériences difficiles dans l'enfance

Au départ, la variable « Victime de violence pendant l'enfance » de l'indicateur de domaines *Relations matrimoniales et familiales* de l'IDAFD-R s'est dégagée de l'ACP et des analyses de régression de Cox. Cependant, nous avons déterminé que les femmes ayant des antécédents de mauvais traitements pourraient être indûment désavantagées si les décisions que prend le SCC (p. ex. les recommandations de libération conditionnelle discrétionnaire) tenaient compte des résultats du présent outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins. Par conséquent, nous avons examiné d'autres éléments du domaine *Relations matrimoniales et familiales* de l'IDAFD-R liés aux expériences dans l'enfance afin, peut-être, de remplacer cette variable. Enfin, l'élément « Victime de violence pendant l'enfance » a été remplacé par « Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance » étant donné que cet élément avait une association comparable à une réincarcération et une forte corrélation avec l'élément original.

Soutien et ressources

Comme nous l'avons mentionné précédemment, des analyses simultanées ont été

réalisées afin d'élaborer un outil d'évaluation sexospécifique du risque et des besoins axé sur deux résultats dans la collectivité présentant un intérêt : la réincarcération avant la date d'expiration du mandat et un indicateur de récidive combiné qui tient compte de toute réincarcération avant la date d'expiration du mandat et de toute infraction postérieure à la date d'expiration du mandat. Comme les constructions et bon nombre des éléments compris se ressemblent de façon frappante, les résultats que nous présentons dans le rapport sont fondés sur la réincarcération avant l'expiration du mandat. Cependant, la composante *Soutien et ressources* (p. ex. instabilité financière, soutien prosocial d'un partenaire intime) ressort comme un domaine important lorsque nous examinons le résultat dans la collectivité combinant la récidive. Compte tenu de l'importance théorique du soutien relationnel et des ressources pour les femmes (Blanchette et Brown, 2006) et de la grande prévalence de ces éléments chez les femmes (voir le tableau 2), nous avons décidé de conserver ces éléments dans la version définitive de l'outil d'évaluation afin de couvrir neuf composantes valables.